

ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE ENTRE
LES PRÉSIDENTS TEBBOUNE ET AOUN

**L'Algérie
réaffirme
sa solidarité
avec le Liban**

P 3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Lundi 16 mars 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6699 - 22^e année

**LE PRÉSIDENT DANS UN MESSAGE
DE CONDOLÉANCES À LA FAMILLE
DE NOUREDDINE DJOUDI :**



**« Nous perdons
un diplomate
patriote »**

P 24

**INTEGRATION DES PERSONNES
À BESOINS SPÉCIFIQUES**

**Le PT plaide
pour une société
inclusive**

P 3

ÉDUCATION NATIONALE

**La remise des
bulletins jeudi
prochain**

P 24

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Le plan renforcé

P 2

**UN REPORTAGE DU JOURNAL
LE MONDE L'AFFIRME**

**« Le
désengagement
de donateurs met
en danger la vie
des réfugiés
sahraouis »**

P 5

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA,
CET APRÈS-MIDI À 15H00**

**Des chevaux
de la même
valeur**

P 21

**LE PROJET DE LOI SUR LES PARTIS DEVANT LA COMMISSION
SPÉCIALISÉE DU CONSEIL DE LA NATION**

Sayoud déroule les 16 fondamentaux

La dissolution, la limitation des pratiques de boycott, l'interdiction de la transhumance, le bannissement du financement étranger, l'urne comme seul dispositif d'exercice de responsabilité...sont les dispositions phares du texte de loi sur les partis qui promet de mettre l'activité partisane en accord avec la Constitution de 2020.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES

Algeria Bid Round 2026 bientôt lancé

Annoncé depuis quelques mois, l'Algeria Bid Round 2026 sera bientôt lancé, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) s'y prépare. Un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines fait savoir que de plus amples détails seront dévoilés prochainement.

LIRE EN PAGE 4

L'ÉDITO

I l y a quelques années seulement, un citoyen ne pouvait pas croire celui qui lui aurait dit qu'il pouvait poursuivre en justice l'administration. Lésé ou pas, il aurait cherché une autre voie pour régler son différend avec un organisme public. En réalité, il n'y a pas 36 voies. Avant le médiateur de la République dont l'institution a été créée en 2020, la seule voie qu'empruntait le citoyen lésé par l'administration était soit la recherche d'un parent, ami ou simple relation en état d'intervenir pour le rétablir dans ses droits. Sinon, il ne lui restait que la corruption. À son corps défendant, il devenait corrupteur. Poursuivre en justice l'administration était, pour lui, tout simplement impensable. Quand bien même les chambres administratives ont existé avant d'être remplacées par les tribunaux administratifs en 1998, il ne s'y aventurerait pas. Il était conditionné psychologiquement que c'était peine perdue et même que cela compliquerait davantage son problème. En général les citoyens étaient intimidés par la toute-puissance de l'administration. Pour lui, le tribunal administratif

Le citoyen, l'administration et la justice

n'avait comme justiciables que les formations politiques. La constitution de 2020 est venue corriger cette anomalie. Dans son article 168 il est clairement énoncé que « La justice connaît des recours à l'encontre des actes des autorités administratives ». La loi 22-13 du 12 juillet 2022 est venue énumérer, dans son article 804, les actions qui sont obligatoirement portées devant les tribunaux administratifs. On y trouve les actions contre le fisc, les travaux publics, les contrats avec l'administration, contre les fonctionnaires ou agents de l'État, les prestations médicales, dans les difficultés d'exécution d'une décision de justice, etc. Bref, le citoyen venait d'avoir le

droit, tout le droit, d'estimer en justice l'administration. C'est ce qu'a rappelé, jeudi dernier, notre ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, depuis Ouled Yaïch (W.Bléda) où il a, précisément, inauguré un tribunal administratif. Il a précisé que la justice administrative constitue le « véritable garant des droits des citoyens qui y recourent lorsqu'ils s'estiment lésés par l'administration ». Un rappel qui ne peut que reconforter les citoyens. Surtout lorsqu'il a ajouté qu'il était impératif « d'accélérer l'exécution des jugements en instance » en précisant que « leur application constitue un élément essentiel pour préserver la crédibilité de la justice ». C'est le défi de l'heure. Il est double. D'abord rétablir la confiance du citoyen vis-à-vis de la justice de son pays. Ensuite inculquer aux fonctionnaires et agents de l'État qu'ils sont des justiciables. Que le temps de « l'immunité » est révolu. Une bonne nouvelle à transmettre dans les coins les plus reculés et enclavés du pays. Tous les médias du pays, surtout ceux de l'audiovisuel, devraient, aux heures de grande écoute, expliquer et convaincre les plus incrédules, de l'impartialité de la justice dans leur pays. Il y a un grand retard à rattraper !

Zouhir Mebarki

IL COMPTE SUR L'UTILISATION DE DRONES, L'EXPLOITATION DES IMAGES SATELLITAIRES, DES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET D'ALERTE PRÉCOCE...

Le plan anti-feux de forêt renforcé

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, qui a présidé l'installation de la Commission nationale de protection des Forêts pour l'année 2026 a fait état d'une baisse sans précédent des superficies touchées par les incendies de forêt au cours des deux dernières années confirmant l'efficacité de l'approche proactive et participative adoptée, ainsi que l'amélioration de l'efficacité du système de prévention et d'intervention.



forêt. À cet effet, l'État s'emploie à développer un système intégré basé sur l'utilisation de drones, l'exploitation des images satellitaires, les systèmes d'information géographique, les systèmes d'alerte précoce et la création de bases de données numériques nationales. Le ministre a également souligné que la protection des forêts et des ressources naturelles fait partie intégrante de la souveraineté nationale, étant donné le lien étroit de cette richesse avec la sécurité alimentaire, environnementale et hydrique de l'Algérie. Il a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts au cours de la prochaine phase et de renforcer la coordination entre les différents secteurs.

LE DISPOSITIF DE LA SAISON 2026

Ces mesures incluent, l'activation de la Commission nationale de protection des forêts et des secteurs qui la composent, la formation d'un comité sectoriel opérationnel chargé de suivre la mise en œuvre des recommandations de la Commission, l'amélioration de la coordination intersectorielle, l'activation des équipes d'enquête sur les causes des incendies, l'implication des citoyens, de la société civile et des populations résidant à l'intérieur ou à proximité des forêts dans les efforts de prévention et d'alerte précoce. Il s'agit également de la sensibilisation des agriculteurs à la nécessité d'assu-

rer leurs biens agricoles, le renforcement de la coopération avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) pour l'analyse des données spatiales, la création de bases de données numériques nationales pour l'échange d'informations entre les différents secteurs, l'unification des méthodologies scientifiques et opérationnelles pour évaluer les pertes causées par les incendies, et l'encouragement de la contribution des startups dans le domaine des nouvelles technologies pour renforcer le dispositif de prévention. Le bilan des feux de forêt pour l'année 2025 a été présenté, ainsi que le plan de prévention pour la campagne 2026 par la DGF, en plus du bilan et du plan de la DGPC. Le commandement de la Gendarmerie nationale a également présenté le bilan des mesures prises en 2025 et celles prévues pour la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour l'année en cours. A noter, d'autre part, que la commission nationale de protection des forêts pour l'année 2026, est composée de 27 membres représentant 14 secteurs et 13 institutions et organismes concernés par la protection des forêts, a pour objectif de préparer la saison de lutte contre les incendies de forêt.

Ania N.

PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Nassima Arhab souligne l'importance d'une formation inclusive

Dans une ambiance empreinte de fierté et de gratitude, Nassima Arhab, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, accompagnée de Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, a supervisé les activités de commémoration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques au Centre spécialisé de formation et d'apprentissage pour cette catégorie à Belaâlem Saïd à Kouba (Alger), en présence de plusieurs responsables, cadres du secteur et invités, a indiqué un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Selon la même source, « l'occasion a permis de découvrir des modèles inspirants de jeunes qui ont choisi de faire de la volonté un chemin, et de la formation un moyen de prouver leurs capacités et de construire leur avenir ». En effet, « la délégation ministérielle a commencé sa visite par l'exposition organisée pour l'occasion, qui présentait des exemples d'œuvres et de produits réalisés par les stagiaires, reflétant ce que les opportunités de formation peuvent produire lorsqu'elles sont offertes à tous sans exception », a ajouté le document. Ces créations ont montré que la compétence ne connaît pas de limites, et que les énergies latentes chez les jeunes de cette catégorie sont capables de créativité et de générosité lorsqu'elles trouvent un espace qui les accueille et leur donne confiance et la bonne voie pour se développer. D'après la même source, « le programme compre-

nait également une visite au club sportif du centre, incarnant l'intérêt du secteur pour les différents aspects qui contribuent au développement de la personnalité du stagiaire et au renforcement de sa confiance en soi, avant que les activités ne se poursuivent par une cérémonie d'hommage aux stagiaires les plus performants venant de plusieurs centres spécialisés à travers le pays, en reconnaissance de leur excellence et de leur détermination à réussir ». Cette occasion a été ponctuée, a précisé le communiqué, « de segments culturels et artistiques présentés par les stagiaires, reflétant leurs talents et leur présence distinctive, et offrant une image sincère de leurs capacités à s'exprimer, à créer et à participer activement à la vie

culturelle et sociale ». À cette occasion, la ministre a souligné que « le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels continue de consolider une approche inclusive basée sur le principe que la formation est un droit et une opportunité pour tous, et que les institutions de formation restent des espaces ouverts à tous ceux qui cherchent à acquérir des compétences et à construire leur carrière professionnelle, convaincue que l'autonomisation de ces énergies est un véritable investissement dans une société plus solidaire et juste, et dans un avenir construit par tous les enfants de la nation sans exception », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

Plus de 2400 interventions en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont effectué durant ces dernières 24 heures, 2429 interventions, soit une intervention chaque 35 secondes, dont 1545 évacuations sanitaires et 340 opérations divers, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

Concernant les accidents de circulation, les secours ont enregistré 210 interventions à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant six décès et 306 autres blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré aux niveaux de la wilaya de M'Sila avec cinq décès et 38 autres blessées suite à une collision entre un bus de transport des voyageurs et un camion,

ainsi que la wilaya de Ouargla avec un décès et 08 autres blessées suite à une collision entre un bus de transport des voyageurs et un camion semi-remorque. Au cours de la même période, les services de la Protection civile ont intervenu pour prodiguer des soins de première urgence à six personnes incommodées suite à l'inhalation au monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à travers la wilaya d'El Bayadh avec cinq personnes et Médéa avec une personne. Les dernières intempéries ont également mobilisé les équipes de secours dans plusieurs wilayas, notamment Blida, Médéa et Tissemsilt.

L.Z.

PERSONNES ÂGÉES Mouloudji insiste sur l'amélioration de la prise en charge

Après avoir partagé un iftar collectif à Souk Ahras, organisé en l'honneur des personnes âgées résidant au foyer accueillant cette catégorie au chef-lieu de wilaya, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a poursuivi, hier, sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya en présidant la célébration officielle de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques. En effet, avant l'iftar collectif auquel ont assisté les autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que plusieurs directeurs de l'exécutif local, la ministre a suivi un exposé présenté par le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya (DASS), Ahmed Brahimi, concernant deux projets, le premier portant sur « la réalisation d'un foyer pour personnes âgées à la commune de Sedrata » et le second relatif à « la réhabilitation du foyer similaire du chef-lieu de wilaya, pour une enveloppe financière globale estimée à 20 millions DA ». Après avoir souligné l'importance d'une prise en charge optimale de cette frange de la société, la ministre a insisté sur « la nécessité de réaliser ces deux projets conformément aux besoins des personnes âgées, en accordant une attention particulière à celles souffrant de troubles ou de maladies mentales ». Elle a préconisé, à cet effet, « de leur assurer un accompagnement médico-psychologique adéquat et de leur dédier un pavillon spécial au sein de la structure, garantissant les soins appropriés ainsi que les conditions humaines et sanitaires nécessaires ».

La ministre a également écouté des explications détaillées concernant la base de données numérique dédiée à ces résidents au sein de cet établissement, laquelle est considérée comme « la première du genre au niveau national », soulignant « l'importance de généraliser cette initiative à l'ensemble des centres d'accueil des personnes âgées à travers le pays, en raison des importantes facilités qu'offre cette base de données dans la gestion des dossiers de cette catégorie ».

Mme Mouloudji a présidé à cette occasion une cérémonie durant laquelle des résidents du foyer ont été honorés, dans une ambiance marquée par la solidarité, reflétant l'attention accordée par les pouvoirs publics à cette catégorie et la volonté constante d'améliorer les conditions de sa prise en charge.

L.Z.

LE PROJET DE LOI SUR LES PARTIS DEVANT LA COMMISSION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL DE LA NATION

Sayoud déroule les 16 fondamentaux

La dissolution, la limitation des pratiques de boycott, l'interdiction de la transhumance, le bannissement du financement étranger, l'urne comme seul dispositif d'exercice de responsabilité... sont les dispositions phares du texte de loi sur les partis qui promet de mettre l'activité partisane en accord avec la Constitution de 2020.



partisan dans notre pays. Il faut souligner que ce projet de loi a été adopté par l'Assemblée populaire nationale lundi dernier. Avant son approbation, le texte a été trituré au niveau de la Commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'homme avec les experts et les spécialistes, après avoir été débattu, trois

semaines consécutives, avec 23 formations politiques. Hier, Sayoud a fait part d'un texte qui a bénéficié de « l'attention particulière de M. le président de la République, dans le cadre de son effort visant à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, légales et institutionnelles plus efficaces ». Ce qui fait des partis politiques, a-t-il

souligné, « des forces actives et influentes, et un pilier essentiel pour construire des institutions solides et crédibles, contribuant à l'ancrage de l'État de droit et au renforcement de la stabilité politique et institutionnelle dans le pays. » C'est le cas de le dire, puisque le chef de l'État a, en effet, insisté sur l'implication des partis politiques dans le débat et l'enrichissement de ce projet. D'ailleurs, les services de la Présidence ont ouvert le bal de larges consultations incluant les formations politiques agréées et représentées dans les assemblées élues. Un passage durant lequel le texte a fait l'objet d'un brassage et où les partis ont apporté leur pierre à l'édifice.

UNE EXIGENCE CONSTITUTIONNELLE

Tiré des tréfonds de la Loi fondamentale amendée en 2020, le texte constitue une étape cruciale dans le chemin des réformes politiques. Il définit le système des droits et libertés et élargit le champ des garanties constitutionnelles

pour l'exercice politique. Pour ce faire, les législateurs ont travaillé sur la loi organique n° 12-04 du 12 janvier 2012 relative aux partis politiques comme document de référence pour se mettre en phase avec les dispositions de la Constitution dans ses articles 57 et 58.

Ainsi présenté par Sayoud devant la commission spécialisée du Conseil de la nation, le texte de la loi comprend 97 articles répartis sur 7 chapitres.

Le corpus, qui contient de nouvelles dispositions alors que d'autres ont été révisées, s'articule autour de 16 principes fondamentaux qui répondent aux problématiques importantes telles que la dissolution et dans quels cas celle-ci est prononcée, la limitation des pratiques de boycott, l'interdiction de la transhumance politique, le bannissement du financement étranger, les élections comme seul dispositif d'exercice et d'accès aux responsabilités, la consécration des pratiques démocratiques ainsi que les alliances politiques et les fusions des partis.

Farid Guellil

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU TEXTE

1-Droits et obligations des partis politiques. L'activité politique est soumise à des règles et des normes spécifiques afin de créer un cadre dans lequel les partis politiques peuvent opérer tout en respectant les droits et libertés consacrés par la constitution. À cet égard, ce texte vise à consacrer la liberté des partis politiques à exercer leurs activités sur le terrain et dans les médias, et à leur garantir les moyens de travail, d'organisation et d'expression conformément à la constitution et à la législation en vigueur. Il a également été confirmé que les partis politiques peuvent contester les décisions de l'administration devant les instances judiciaires, depuis leur création jusqu'à l'exercice de leurs activités.

Ce texte impose également certaines obligations aux partis politiques qu'ils doivent respecter et se conformer.

2- Renforcement du rôle du parti politique. Ce texte contient des dispositions visant à élever le statut du parti politique et à renforcer son rôle central au sein du système politique en élargissant les domaines de sa contribution aux affaires publiques.

3-Numérisation de la gestion des partis politiques. Ce texte consacre l'option de la transformation numérique dans la gestion de la vie partisane en créant une plateforme numérique au niveau du ministère de l'Intérieur pour recevoir et traiter les dossiers relatifs à la création des partis politiques et aux changements organisationnels. Cette mesure vise à simplifier les procédures administratives, à réduire les délais de traitement des dossiers, à renforcer la transparence et à garantir la traçabilité.

4-Lutte contre transhumance politique des élus. Le texte interdit aux membres des assemblées élues de changer d'affiliation partisane sur la base de laquelle ils ont été élus pendant le mandat électoral.

Cela entraîne la destitution de l'élection de plein droit.

5- Élargir la participation des jeunes et des femmes. Le texte oblige les partis politiques à fixer des quotas minimaux pour la représentation des femmes et des jeunes parmi les membres fondateurs du parti politique, d'au moins 10 % pour chaque catégorie. Il encourage également leur participation aux responsabilités au sein des instances dirigeantes et des structures locales.

6-Révision des conditions de création des partis. Le texte a introduit des modifications au processus d'examen des dossiers de création et d'approbation des partis afin de combler les lacunes juridiques et de renforcer le caractère national des partis.

7-Ancrer la démocratie au sein des partis. Le texte oblige les partis politiques à gérer leurs affaires selon les principes de la démocratie et à adopter l'élection comme mécanisme principal pour assumer les responsabilités.

Il a également fixé le mandat du responsable du parti politique à cinq ans, renouvelable une seule fois. Et a obligé les partis à créer des structures locales permanentes couvrant toutes les wilayas du pays.

8-Éthique du travail politique. Le texte ancre les principes de transparence, de responsabilité et de lutte contre la corruption dans l'activité partisane.

Il interdit également le financement étranger et renforce le contrôle sur les sources de financement des partis.

9- Encadrement des changements organisationnels. Le texte a organisé les procédures de notification des changements organisationnels au sein des partis et a fixé les délais pour leur étude. Il a également accordé aux partis le droit de contester judiciairement les décisions de rejet de ces changements.

10-Alliances politiques et fusions. Le texte permet aux partis politiques de former des alliances politiques ou de fusionner dans un cadre légal clair. Cela se fait selon des procédures basées sur le choix libre des militants des partis concernés.

11-Financement des partis politiques. Le texte établit des règles claires pour garantir la transparence dans la gestion financière des partis politiques. Il impose également la déclaration des dons et des contributions et le dépôt d'un rapport financier annuel auprès des autorités compétentes.

12-Suspension de l'activité du parti. Le texte permet la suspension temporaire de l'activité d'un parti politique par décision du ministre chargé de l'Intérieur après un avertissement préalable.

Cela vise à permettre au parti de régulariser sa situation légale et organisationnelle.

13-Dissolution du parti politique. La condition de dissolution du parti politique en cas de non-participation aux élections a été révisée. Où la période a été réduite de quatre élections consécutives à deux élections consécutives.

14-Les dispositions pénales. Les dispositions pénales ont été révisées pour les adapter à la législation pénale et renforcer l'intégrité dans la pratique partisane.

Le texte a inclus des dispositions transitoires permettant aux partis politiques d'adapter leurs statuts aux dispositions de cette loi.

16-Les textes d'application. Le projet renvoie à deux textes d'application relatifs à la détermination des conditions de financement public des partis et aux modalités d'utilisation de la plateforme numérique dédiée au suivi de leurs activités. Ces deux textes seront préparés dès la promulgation de cette loi organique.

ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE ENTRE LES PRÉSIDENTS TEBBOUNE ET AOUN L'Algérie réaffirme sa solidarité avec le Liban

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un appel téléphonique de son frère, le président de la République libanaise sœur, Joseph Aoun, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Les deux Présidents ont évoqué les relations fraternelles entre les deux pays et les attaques récurrentes contre le Liban, précise la même source, soulignant que le président Tebboune a réaffirmé la solidarité de l'Algérie et sa volonté d'accompagner le peuple libanais face à cette crise.

R. N.

INTÉGRATION DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Le PT plaide pour une société inclusive

À l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, le Parti des travailleurs a réaffirmé son attachement aux valeurs de justice sociale, de solidarité nationale et d'égalité entre tous les citoyens.

Selon le parti, « le handicap n'est pas une fatalité biologique, mais un projet de vie qui repose sur la conjugaison des efforts sociaux et institutionnels ». En Algérie, le nombre de personnes en situation de handicap permanent est estimé à 7,5 millions d'habitants, soit environ 18% de la population, selon les chiffres publiés par les organisations de défense des droits. Cela inclut les handicaps héréditaires (moteurs, mentaux et sensoriels), les handicaps acquis (accidents professionnels/accidents de la route/diverses mala-

dies invalidantes) et le vieillissement. Il est à noter que 50% de la société est exposée à un handicap temporaire. Cependant, les chiffres officiels indiquent plus de 2 millions d'habitants, basés sur les données administratives des personnes bénéficiant de cartes ou de pensions de retraite. 56% des handicaps sont des cas invisibles, répartis comme suit : handicap moteur (44%), handicap de communication/compréhension (autisme/syndrome de Down) (32%), et handicap sensoriel (visuel/auditif) (24%).

« INTÉGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS HANDICAPÉS ; UN DÉFI MAJEUR »

Par ailleurs, le Parti des travailleurs souligne que l'intégration scolaire des enfants

handicapés est un défi majeur.

Le nombre d'élèves en situation de handicap inscrits dans les écoles ordinaires et spécialisées est d'environ 33 000 élèves. Cependant, des milliers de familles continuent de faire face à des défis quotidiens en raison du manque de structures adaptées et de la difficulté d'accès aux services de base.

UNE REPRÉSENTATION SYNDICALE

Pour ce qui est du monde du travail, le taux d'emploi des personnes handicapées a atteint 11,7% dans certains secteurs contrôlés en 2025. La loi algérienne stipule qu'un pourcentage de 1% des emplois doit être réservé aux personnes handicapées dans les institutions et les entreprises. Cependant, jusqu'à présent, il n'y a pas de représentation

syndicale pour les employés et les travailleurs handicapés.

À cet effet, le Parti des travailleurs a plaidé pour une approche globale et multisectorielle du handicap, qui garantit un accès effectif aux droits fondamentaux dans les institutions publiques, notamment l'éducation, la santé, le travail, la mobilité et la pleine participation à la vie sociale. Le parti a estimé qu'il est temps de passer d'une vision purement solidaire qui maintient les citoyens dans un état de dépendance à un modèle plus équitable et inclusif, ajoutant que la reconnaissance de la capacité des citoyens handicapés à participer aux efforts de développement national est au cœur du projet collectif du parti.

Ania N.

INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES

Algeria Bid Round 2026 bientôt lancé

Annoncé depuis quelques mois, l'Algeria Bid Round 2026 sera bientôt lancé, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) s'y prépare.

Un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines fait savoir que de plus amples détails seront dévoilés prochainement. L'Algérie avance pour débloquent de nouveaux potentiels, renforcer les partenariats stratégiques et façonner l'avenir du développement énergétique, ajoute le communiqué. Le ministère estime que l'Algeria Bid Round 2026 ouvre de nouveaux horizons pour l'exploration et le développement à travers certaines des opportunités d'hydrocarbures les plus prometteuses au monde et des actifs de classe mondiale. En décembre dernier, le président de ALNAFT, Samir Bekhti, avait annoncé le lancement officiel d'une plateforme numérique pour identifier les besoins des compagnies pétrolières souhaitant investir en Algérie, en préparation du prochain appel d'offres "Algeria Bid Round 2026". Cette plateforme, appelée "Processus de nomination" (Nomination Process), était destinée à permettre aux opérateurs intéressés par l'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie de sélection-



PH : DR

ner entre six et huit périmètres d'exploration parmi une liste préétablie par l'Agence, comprenant 24 périmètres répartis à travers différentes régions du pays. Le but était d'identifier les intérêts des investisseurs dans une vision de prospection en amont et pour une meilleure préparation de l'appel d'offres international "Algeria Bid Round 2026", que l'Agence prévoit de lancer au cours du premier semestre de l'année, selon le président d'ALNAFT. L'opération devait se poursuivre jusqu'à fin janvier 2026, avant qu'ALNAFT ne procède à l'évaluation des candidatures afin de déterminer les périmètres d'exploration qui seront proposés lors du prochain appel d'offres. Plus récemment, il y a moins d'un mois, le P-DG de Sonatrach, Nouredine Daoudi, déclarait dans un entretien à

l'APS, à propos des récents partenariats internationaux conclus par le Groupe, notamment dans le cadre du Bid Round 2024, que l'année 2025 a été marquée par la conclusion de huit contrats d'hydrocarbures, dans le cadre de la loi 19-13, avec de grandes compagnies internationales, dont cinq contrats dans le cadre de l'appel à concurrence lancé par Alnaft.

Il s'agit de 3 contrats d'hydrocarbures de forme "partage de production" pour la recherche, l'appréciation et l'exploitation des hydrocarbures, signés par voie de négociation directe, tel que prévu par ladite Loi : sur le périmètre "Hassi Berkine Nord", situé dans les wilayas de Ouargla et El Meniaa, signé entre Sonatrach et Sinopec ; contrat sur le périmètre « Zemoul El Kbar », situé dans la wilaya de Ouargla,

signé entre Sonatrach et ENI; sur le périmètre d'«Illizi Sud», situé dans la wilaya d'illizi, signé entre Sonatrach et Midad Energy North Africa (Saoudienne). Il s'agit également de cinq contrats d'hydrocarbures de forme "Participation" pour la Recherche et le Développement dans le cadre de l'Appel à concurrence lancé par ALNAFT en octobre 2024, comme suit : périmètre de "Toual II", situé dans les wilayas de Ouargla et Illizi, signé entre Sonatrach, Zangas (Autriche) et Filada (Suisse) ; périmètre de "Guern El Guessa II", situé dans les wilayas de Béchar, Beni Abbes, El Bayadh et Timimoun, signé entre Sonatrach et Sinopec ; périmètre de "Reggane II", dans la wilaya d'Adrar, signé entre Sonatrach, PTTEP (Thaïlande) et ENI ; périmètre d'"Ahara" dans la wilaya d'illizi, signé entre Sonatrach, QatarEnergy et TotalEnergies ; périmètre de "Zerafa II", situé dans les wilayas d'Adrar, El Menia, In Salah et Timimoun, signé entre Sonatrach et Zhongman Petroleum and Natural Gas Group Corp., Ltd. ZPEC (Chine). Nouredine Daoudi précisait, dans le même entretien, que Sonatrach poursuivait, alors, ses discussions avec de nombreuses autres compagnies, dont des majors, pour la conclusion de nouveaux contrats d'hydrocarbures, et ce, dans le cadre des différents protocoles d'accord signés en 2024 et 2025.

M'hamed Rebah

LA MINISTRE DU COMMERCE INTÉRIEUR :

« Engagés pour un environnement de consommation sûr et fiable »

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a souligné, hier, dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale des droits du consommateur, célébrée le 15 mars de chaque année, l'engagement du secteur à assurer un environnement de consommation sûr et fiable, à travers plusieurs mesures pratiques qui renforcent les droits des consommateurs. Mme Abdellatif a précisé dans une allocution publiée par le ministère à l'occasion de la Journée mondiale des droits du consommateur, placée cette année sous le thème "Des produits sûrs, des consommateurs confiants", que "la protection du consommateur algérien n'est pas seulement un devoir, mais un engagement national qui englobe tout ce qui a trait à l'amélioration de son cadre de vie au quotidien, de l'approvisionnement en produits alimentaires à la promotion du commerce électronique, en consacrant les principes de la transparence dans les transactions, dont l'affichage des prix et la qualité des services".

Elle a ajouté à ce propos, que le secteur veille à "assurer un environnement de consommation sûr et fiable, à travers un contrôle minutieux, des laboratoires développés et des mesures pratiques renforçant les droits du consommateur et garantissant sa confiance dans le marché national". La protection du consommateur constitue, a-t-elle affirmé, "la pierre angulaire dans la nouvelle stratégie du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, visant à soutenir les produits locaux, renforcer la transparence et réaliser l'équilibre entre la protection du consommateur et la relance du secteur économique national, en adéquation avec les meilleurs standards internationaux".

R.E.

REMBOURSEMENT DES MICRO-ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Vers l'annulation des pénalités de retard

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah, a annoncé la possibilité d'annuler partiellement ou totalement les pénalités de retard pour les propriétaires de microentreprises en difficulté affiliées à l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) (Ex- Ansej). Le ministre a répondu à une question écrite d'un député, adressée au Premier ministre concernant les solutions définitives pour régulariser la situation des promoteurs de micro-entreprises en difficulté. Le ministère a affirmé dans sa réponse au député que le soutien aux microentreprises reste une option stratégique constante, s'inscrivant dans le programme du Président de la République visant à promouvoir l'investissement productif, la diversification de l'économie nationale, la création de richesse et d'emplois. Les services de l'agence « Nasda » veillent également à fournir un accompagnement complet à tous les bénéficiaires de l'agence à travers les différentes étapes, depuis l'orientation, l'enregistrement, la création et même après le début de l'activité. L'agence « Nasda » a soumis les préoccupations relatives à ces dernières aux différentes instances et administrations concernées, lors de plusieurs réunions tenues, notamment avec les banques financières. La discussion et la présentation de solutions ont porté sur l'étude de la possibilité d'annuler partiellement ou totalement les pénalités de retard afin de permettre aux bénéficiaires de rembourser le principal de la dette, ce qui leur permettra de s'acquitter de leurs obligations financières. Et aussi l'étude de « la possibilité d'annuler partiellement ou totalement les pénalités de retard afin de permettre aux

bénéficiaires de rembourser le principal de la dette, ce qui leur permettra de s'acquitter de leurs obligations financières ». Le ministère a indiqué avoir récemment lancé « une série de mesures et de procédures relatives au rééchelonnement des dettes en fonction de la capacité de remboursement et de la situation de l'entreprise en difficulté ».

REÉCHELONNEMENT SUR UNE PÉRIODE ALLANT JUSQU'À 10 ANS

Ces mesures, selon les spécificités de chaque cas, contribuent à alléger le fardeau des propriétaires de ces projets et leur permettent de respecter leurs engagements financiers connexes. Parmi ces mesures figure le rééchelonnement des prêts sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans, en

tenant compte de la situation financière de chaque micro-entreprise et de sa capacité de remboursement. Concernant le recours aux poursuites judiciaires, le ministère a souligné qu'« il s'agit d'une mesure exceptionnelle et obligatoire, qui n'est activée que face à une catégorie limitée d'investisseurs ». Le ministère a affirmé que « cette catégorie d'individus a fait preuve d'une obstination délibérée et a refusé de s'engager dans toutes les tentatives de règlement à l'amiable initiées par l'agence, et ce, en application du principe de responsabilité et pour préserver les fonds publics de tout gaspillage ou dilapidation ». Et aussi la mise à jour des accords grâce à une nouvelle coordination entre l'agence, les banques et le fonds de garantie des prêts.

L.Zeggane

COMMISSION NATIONALE D'ATTRIBUTION DES LABELS POUR LES START-UP

Ouadah installe une nouvelle équipe

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah a supervisé samedi l'installation de la nouvelle composition de la Commission nationale chargée de l'attribution des labels « Projet innovant », « Start-up », « Incubateur d'entreprises » et « Entreprise accélérée ». Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre d'une réforme visant à renforcer l'efficacité et la transparence du processus d'évaluation des initiatives entrepreneuriales en Algérie. La commission joue un rôle central dans l'écosystème des start-up, en examinant l'ensemble des demandes de labels dans ses quatre catégories et en évaluant les besoins liés au lancement, à l'expansion et aux programmes d'importation des projets. Lors de cette installation, un nouveau président a été nommé et plusieurs membres ont rejoint la commission, représentant diffé-

rents secteurs ministériels ainsi que des experts nationaux. Selon le communiqué du ministère, cette restructuration vise à consolider les principes de gouvernance et de transparence, garantissant une évaluation objective et précise des projets et initiatives. Cette démarche s'inscrit également dans une stratégie plus large de soutien au système d'innovation et de promotion de l'entrepreneuriat en Algérie. Elle vise à encourager les projets à forte valeur ajoutée, à stimuler le développement économique et à renforcer la compétitivité de l'économie nationale. Le ministère souligne que l'ensemble des mesures adoptées par la commission contribuera à faciliter l'émergence de start-up solides et à accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches de croissance et d'internationalisation.

M.Seghilani

UN REPORTAGE DU JOURNAL LE MONDE L'AFFIRME

« Le désengagement de donateurs met en danger la vie des réfugiés sahraouis »

Dans sa dernière livraison, le journal *Le Monde* a consacré un reportage aux conditions de vie des réfugiés sahraouis depuis la baisse du volume des aides humanitaires destinées à couvrir les besoins de ces populations chassées de leurs terres par l'occupant marocain qui s'est lancée dans une véritable dynamique de colonisation dont les victimes sont les populations sahraouies autochtones.

« Le contenu et le volume des rations a diminué de 30 % entre novembre 2023 et février 2025 », estime un rapport des Nations unies qui avait évalué la réponse à apporter aux besoins humanitaires des Sahraouis de Tindouf. Et encore ce chiffre a-t-il été établi avant le démantèlement par Donald Trump, en février 2025, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid). Depuis lors, la situation a empiré, indique le reportage. Le désengagement des bailleurs étrangers fragilise les conditions de vie dans les camps des réfugiés sahraouis, déjà exposés aux effets de la reprise, fin 2020, du conflit armé aux confins du Sahara occidental. « Dès que les ridelles des camions s'abaissent, dans un grincement métallique, pour libérer leur cargaison, les résidents du quartier arrivent par grappes, foulant les ruelles de sable bordées de masures ocre. Les voilà, en cette journée de la mi-février, scrutant les empilements de sacs en toile de jute et de boîtes en carton. Chacun charge sur son épaule ou sur une cariole tirée par un âne la ration de blé et de pâtes de la semaine. Des gamines jouent parmi les stocks de céréales, surveillées du coin de



l'œil par des mères drapées dans leurs melha (étoffes traditionnelles) aux teintes multicolores. La séance de distribution alimentaire va soulager pour quelques jours l'ordinaire du camp d'Aousserd, l'un des cinq centres de regroupement de réfugiés sahraouis entourant Tindouf, ville du désert de l'Ouest algérien située à proximité du Sahara occidental. Un maigre répit dans un quotidien de plus en plus éprouvant, à l'heure où le tarissement des financements étrangers raréfie les biens disponibles. Autour, les familles s'en plaignent ouvertement. « Je ne consomme quasiment plus de lait et de fruits », se désole une mère de famille. Il faut rappeler dans ce cadre, que les réfugiés des campas sahraouis, tout autant que les populations de Ghaza, ont été frappées durement par la dissolution par l'administration Trump, en février 2025, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid qui fournissait une grande part de l'aide. Le rédacteur du reportage indique qu'une visite des entrepôts du Croissant-Rouge sahraoui permet de prendre la mesure de la perfusion internationale sous laquelle sont

placés les camps de réfugiés – 173 600 personnes, selon l'estimation des Nations unies – administrés par la RASD. Sous de hauts plafonds en tôle, des employés subsahariens déchargent d'un conteneur des sacs de blé, de farine et de lentilles venant des contrées les plus variées : Pakistan, Turquie, Kazakhstan. Une estampille précise parfois : « don de la coopération espagnole ».

UN DEMI-SIÈCLE DE PRÉCARITÉ

« La baisse de l'aide internationale nous touche jusqu'à l'os, cela m'inquiète », soupire Yezid Hamdi, septuagénaire à l'auguste port, drapé dans son caftan blanc moiré. M. Hamdi est une figure historique du Croissant-Rouge sahraoui, dont il fut le secrétaire général. Il a débarqué dans les environs de Tindouf dès 1975, dans le sillage des vagues de réfugiés fuyant les combats après l'invasion des territoires sahraouis par l'armée marocaine après le départ de l'ancienne puissance administrante (Espagne en 1975). Cinq décennies de précarité dans un environnement physique austère, marqué par des températures s'élevant l'été à plus de

50 degrés et des tempêtes de sable récurrentes. Les camps ont néanmoins survécu grâce à l'assistance de l'Algérie – qui a construit les routes et fourni l'électricité au fil des ans –, la mobilisation humanitaire internationale et l'argent des Sahraouis émigrés en Europe. Grâce à ces fonds, nombre de familles ont pu remplacer leurs tentes par des logis en dur. M. Hamdi a beau louer la « solidarité ancestrale » des Sahraouis, qui veut que « chacun se sacrifie pour les autres », la gravité de son ton dit la dureté des temps nouveaux. Au retrait américain, qui a fragilisé en aval tout l'écosystème d'opérateurs humanitaires publics comme privés, s'est ajoutée l'émergence de nouveaux théâtres de crises (Ukraine, Gaza, Soudan, etc.) qui ont relégué la question des réfugiés sahraouis au second plan. « Cette chute de l'aide globale arrivant dans les camps de Tindouf est évaluée pour 2025 à 40 % par une coalition de 19 organisations non gouvernementales (ONG) – parmi lesquelles Oxfam, Médecins du monde Espagne ou le Danish Refugee Council – qui ont lancé un cri d'alarme, fin 2025. « Nous faisons actuellement

face à une situation de coupes sans précédent (...) Il ne s'agit plus d'améliorer la capacité de réponse, mais d'éviter l'effondrement des opérations humanitaires dans les camps sahraouis », ont-elles alerté, dans un communiqué commun.

5 000 NOUVEAUX RÉFUGIÉS DEPUIS LA VIOLATION DU CESSEZ-LE-FEU PAR LE MAROC

L'arrivée de nouvelles vagues de réfugiés environ 5 000, selon des sources humanitaires – depuis la reprise du conflit armé, fin 2020, entre le Front Polisario et l'armée marocaine a ajouté à la pression sur les populations. « Avec le recul des financements, nous ne savons même pas si nous pourrions assurer le service d'ambulances en 2026 », s'inquiète Ana Hidalgo Carreño, directrice de Médecins du monde Espagne pour l'Algérie. L'impact de ce désengagement général se fait déjà lourdement sentir. Ainsi, la quantité d'eau fournie par personne et par jour a reculé autour de 13 à 15 litres, selon Oxfam, alors que les standards minimaux fixés par l'Organisation mondiale de la santé sont de 20 litres. Et la ration de produits frais a, elle, chuté autour de 1,5 à 2 kilos par personne et par mois, contre 5 kilos les années précédentes. Il en résulte une dégradation des conditions sanitaires, selon les Nations unies : 31 % des enfants âgés de moins de 5 ans sont touchés par des retards de croissance, le taux d'anémie excède 65 % chez les femmes, et 40 % des familles rapportent au moins un cas de maladie chronique en leur sein. « C'est un peu la double peine pour les réfugiés sahraouis, résume Amel Akli, l'une des responsables de l'antenne d'Oxfam à Rabouni. Ils se sentaient jusqu'à politiquement abandonnés par la communauté internationale. Maintenant, c'est l'abandon humanitaire. »

Synthèse Slimane B.

113 DRONES AMÉRICAINS ET ISRAÉLIENS ABATTUS

L'Iran au plus fort de sa riposte

L'Iran a affirmé avoir abattu 113 drones depuis le début de l'offensive menée par les États-Unis et l'entité sioniste contre son territoire, déclenchée le 28 février dernier. Cette annonce a été faite dans un communiqué publié par l'unité des relations publiques du Corps des gardiens de la révolution islamique, qui suit l'évolution des opérations militaires et des systèmes de défense aérienne iraniens.

Les défenses aériennes iraniennes continuent d'intercepter des appareils sans pilote utilisés dans les frappes et opérations de surveillance menées contre le pays. Les autorités militaires iraniennes affirment que leurs systèmes de défense ont réussi à neutraliser plusieurs types de drones, dont certains considérés comme parmi les plus avancés dans les arsenaux occidentaux et sioniste. Le communiqué précise que quatre drones supplémentaires ont été abattus vendredi, dont un drone israélien du modèle Hermes drone. Avec ces interceptions, le

nombre total de drones détruits depuis le 28 février s'élève désormais à 113 appareils. Les autorités militaires iraniennes présentent ces opérations comme une preuve de l'efficacité croissante de leurs systèmes de défense aérienne face aux incursions répétées dans l'espace aérien du pays.

DES ENGINS SIONISTES ET AMÉRICAINS VISÉS

Plus tôt, le 10 mars, le Corps des gardiens de la révolution islamique avait déjà annoncé que les systèmes de défense iraniens avaient abattu 104 drones utilisés dans les opérations contre l'Iran. Parmi eux figuraient plusieurs modèles réputés pour leurs capacités de surveillance et d'attaque. Le communiqué mentionne notamment les drones israéliens Hermes drone, Heron drone et Orbiter drone, ainsi que le drone américain MQ-9 Reaper, utilisé par l'armée américaine pour des missions de reconnaissance et de frappes ciblées. Ces appareils

figurent parmi les plateformes de drones les plus utilisées dans les opérations militaires contemporaines, capables de mener des missions de surveillance prolongées, de collecte de renseignements ou d'attaque de précision.

UN DRONE SIONISTE SAISI

Dans son communiqué, le corps militaire iranien affirme également avoir pris le contrôle d'un drone sioniste avancé de type Hermes sans l'endommager. L'appareil aurait été récupéré intact par les forces iraniennes avant d'être remis à des spécialistes. Selon les autorités iraniennes, le drone capturé a été transféré à des experts et ingénieurs en aéronautique afin d'être étudié et analysé. Cette procédure vise généralement à examiner les technologies embarquées, notamment les systèmes de communication, de navigation ou de surveillance. L'analyse de ce type d'équipement peut permettre de mieux comprendre les capacités technologiques de l'adversaire et d'améliorer

les moyens de détection et de neutralisation.

UNE GUERRE DEVENUE CENTRALE

La multiplication des drones dans ce conflit illustre l'importance croissante de ces appareils dans les stratégies militaires modernes. Leur coût relativement faible, leur capacité à effectuer des missions à longue distance et leur faible exposition pour les pilotes en font des outils privilégiés pour les opérations de reconnaissance et les frappes ciblées. Face à cette évolution, les systèmes de défense aérienne et les technologies de guerre électronique deviennent essentiels pour intercepter, brouiller ou détourner ces engins. Les autorités iraniennes affirment que les résultats annoncés témoignent de la résilience de leur dispositif de défense, tandis que la confrontation entre drones et systèmes anti-aériens continue de s'intensifier dans le cadre des tensions militaires en cours dans la région.

M.Seghilani

LE GOUVERNEMENT SIONISTE RENFORCE LE CONTRÔLE SUR LA CISJORDANIE OCCUPÉE

Une « annexion de facto » ?

Le gouvernement sioniste a approuvé une série de mesures visant à renforcer le contrôle de l'État sur la Cisjordanie occupée et à faciliter l'achat de terres par les colons, une décision qualifiée par les autorités palestiniennes de « d'occupation de facto ».

La Cisjordanie représente le territoire sur lequel les Palestiniens espèrent établir un jour leur État indépendant. Aujourd'hui, la majorité de la région reste sous contrôle militaire israélien, tandis que certaines zones sont administrées par l'Autorité palestinienne, bénéficiant d'une autonomie limitée. Le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, considère la création d'un État palestinien comme une menace pour la sécurité et doit faire face à des élections plus tard cette année. Son gouvernement inclut des ministres pro-colons favorables à l'annexion de la Cisjordanie, territoire occupé depuis 1967.

ENREGISTREMENT DES TERRES ET CONTRÔLE RENFORCÉ

Les ministres sionistes ont voté pour lancer un processus d'enregistrement des terres en Cisjordanie, une première depuis la guerre de 1967. Le ministre des Finances,



Ph:DR

Bezalel Smotrich, figure de l'extrême droite, a déclaré : « Nous poursuivons la révolution des colonies et consolidons notre contrôle sur l'ensemble de notre terre ». Le ministre de la Défense, Israël Katz, a présenté l'enregistrement comme une mesure de sécurité, tandis que le Conseil de sécurité israélien a justifié la décision comme une réponse aux enregistrements fonciers « illégaux » de l'Autorité palestinienne. Le ministère des Affaires étrangères sionistes affirme que cette initiative vise à accroître la transparence et à résoudre les conflits fonciers. Les autorités palestiniennes dénoncent cette décision comme un « annexion de facto » et une tentative de consolider l'occupation par le biais de colonies illégales.

UNE PRESSION ACCRUE SUR L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

La chercheuse en affaires israéliennes, Dr. Shira Evron, souligne que depuis l'offensive de Hamas le 7 octobre 2023 et les frappes militaires israéliennes sur Gaza, le gouvernement israélien intensifie sa présence militaire en Cisjordanie et exerce une pression continue sur l'Autorité palestinienne, affaiblissant sa capacité à gouverner. La légalisation rétroactive de colonies illégales et l'autorisation de nouvelles constructions facilitent une annexion progressive de facto. Selon Evron, cette politique a pour objectif déclaré de « tuer l'idée d'un État palestinien ». Le mois de Ramadhan, période sensible pour le complexe de l'esplanade des Mosquées à El-Qods, pourrait accentuer

les tensions et provoquer des incidents dans des sites religieux clés, amplifiant le risque de troubles à grande échelle.

EXPANSION COLONIALE ET MILITARISATION

Depuis 2023, l'entité sioniste a accéléré l'expansion des colonies en Cisjordanie, doublant le nombre d'autorisations de construction par rapport aux années précédentes et légalisant rétroactivement les avant-postes illégaux. Des corridors stratégiques sont créés pour relier les colonies et consolider le contrôle israélien sur les infrastructures et le territoire, affaiblissant l'autorité palestinienne et fragmentant le territoire palestinien. Le projet E1, visant à relier Jérusalem-Est à Ma'ale Adumim, constitue un exemple emblématique de cette stratégie, malgré l'opposition internationale qui avait empêché sa réalisation par le passé. Selon Bezalel Smotrich, chaque nouvelle colonie « enterre un peu plus le rêve d'un État palestinien ».

VIOLENCE DES COLONS DANS L'IMPUNITÉ

Les Palestiniens subissent également une hausse significative de la violence des colons israéliens. En 2024 et 2025, les attaques, incluant incendies et agressions physiques, ont augmenté de façon record. Selon les données de l'armée israélienne et du service de sécurité intérieur (Shabak), les incidents graves considérés comme terroristes ont augmenté de plus de 50 % entre 2024 et 2025, principalement à Naplouse, Elkhail et Ramallah. Cette violence bénéficie souvent d'une tolérance implicite du gouvernement sioniste, avec peu d'enquêtes et de sanctions. Pour la première

fois, les autorités israéliennes ont constaté que les actes terroristes commis par des juifs contre des Palestiniens en Cisjordanie étaient plus nombreux que les attaques palestiniennes contre les Israéliens dans la région.

RÉACTIONS INTERNATIONALES ET IMPLICATIONS

Le secrétaire général de l'ONU pour les droits humains, Ravina Shamdasani, a exprimé ses inquiétudes sur l'extension du contrôle israélien, considérée comme facilitant le déplacement forcé indirect des Palestiniens et constituant une violation du droit international. Selon Ahmed Suleiman Al-Omari, analyste politique, la décision israélienne du 8 février 2026 marque un tournant, transformant une occupation temporaire en un contrôle effectif consolidé sur les territoires palestiniens. Les distinctions entre autonomie palestinienne et contrôle israélien deviennent pratiquement inexistantes, et la Cisjordanie pourrait être progressivement intégrée sous souveraineté sioniste.

En pratique, la combinaison de l'accès aux terres, de l'expansion coloniale et de la présence militaire représente une annexion de facto de la Cisjordanie. Bien que non proclamée officiellement comme pour Jérusalem-Est ou le Golan, cette annexion silencieuse réduit jour après jour la possibilité d'un État palestinien viable, tout en augmentant les tensions et l'instabilité dans la région. Le futur de la Cisjordanie s'annonce donc incertain, avec des implications humanitaires, sécuritaires et diplomatiques majeures, alors que la communauté internationale observe ces développements avec inquiétude.

M.Seghilani

PALESTINE OCCUPÉE

Une famille décimée et de nouvelles victimes dans des frappes sionistes

Quatre membres d'une même famille – un père, une mère et leurs deux enfants – ont été martyrisés par des tirs de l'armée sioniste dans la localité de Tamoun, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Deux autres enfants de la famille ont été blessés. Parallèlement, trois civils ont également été martyrisés dans un bombardement sioniste dans le centre de la bande de Gaza, illustrant la poursuite des violences malgré le cessez-le-feu entré en vigueur en octobre dernier. La tragédie s'est produite lors d'une nuit du mois de Ramadhan qui devait être consacrée aux préparatifs de l'Aïd. Ali Bani Ouda, 37 ans, avait quitté la maison avec son épouse Waad, 35 ans, et leurs quatre enfants pour se rendre à Naplouse afin d'acheter des vêtements pour la fête. Dans la voiture familiale, l'ambiance était joyeuse. Les enfants riaient et échangeaient des gestes d'affection avec leurs parents, dans une scène ordinaire de vie familiale, semblable à celle que vivent de nombreuses familles à l'approche de l'Aïd. Mais le trajet s'est brutalement transformé en cauchemar. Selon des témoignages locaux, une unité spéciale de l'armée israélienne aurait intercepté le véhicule et ouvert le feu de manière directe et intense.

LES RIRES VIRENT, EN UN LAPS DE TEMPS, AUX LARMES

Waad Bani Ouda a été mortellement touchée alors qu'elle tentait de protéger ses enfants. Les tirs ont également atteint Ali Bani Ouda et deux de leurs fils : Othman, 7 ans, et Mohammed, 5 ans. Tous ont succombé à leurs blessures. Deux autres enfants, Khaled, 11 ans, et Mustafa, 8 ans, ont été blessés par des éclats de balles à la tête et au visage, selon le ministère palestinien de la Santé. Khaled, l'aîné des enfants et élève en sixième année, a raconté les derniers instants vécus dans la voiture familiale. Selon lui, la famille était sur le chemin du retour depuis Naplouse après avoir acheté les vêtements de l'Aïd lorsque les tirs ont commencé. « Nous ren-

trions de Naplouse quand, soudain, des tirs directs ont commencé. J'ai caché ma tête sous le siège et nous ne savions pas d'où venaient les tirs », a-t-il expliqué. L'enfant affirme que tous les occupants de la voiture ont été touchés, à l'exception de lui-même et de son frère Mustafa. Khaled raconte également qu'après la fusillade, un soldat l'aurait tiré hors du véhicule et frappé, avant de faire sortir son frère. Lorsqu'il a tenté de protéger Mustafa, les soldats l'auraient jeté à terre et frappé dans le dos avec leurs bottes. Dans son témoignage, l'enfant affirme aussi avoir entendu l'un des soldats déclarer après la fusillade : « Nous avons tué des chiens ». « Mon père respirait encore à peine. Ma mère a crié puis tout est devenu silencieux », poursuit-il. Il conclut son récit par une phrase qui a profondément marqué l'opinion publique « Après cela, je n'ai plus entendu leur souffle. Mes frères sont morts et leur voix s'est éteinte. Mon frère Mohammed était assis au milieu à côté de mon père. Ils riaient juste avant que les tirs ne commencent ». La mort de la famille Bani Ouda a suscité une vive émotion sur les réseaux sociaux palestiniens et arabes. De nombreux internautes ont qualifié l'événement de « massacre » et dénoncé ce qu'ils décrivent comme une violence disproportionnée. « Un père, une mère et leurs enfants sont sortis acheter des vêtements pour l'Aïd et sont revenus à la morgue au lieu de rentrer chez eux », a écrit un utilisateur. Un autre message largement partagé affirme : « Ils sont sortis pour acheter des vêtements de fête pour leurs enfants et sont revenus enveloppés dans des linceuls blancs. Une famille entière effacée du registre civil ». Une photo du petit Mohammed Bani Ouda, âgé de cinq ans, a également circulé sur les réseaux. Selon des témoins, le véhicule familial aurait été criblé de plus de cinquante balles tirées à courte distance. Un habitant du secteur a déclaré : « Devant ma maison, plus de cinquante balles ont été tirées d'un seul coup sur la voiture ».

TROIS MARTYRS DANS UNE FRAPPE À GHAZA

Dans le même temps, la violence se poursuit dans la bande de Gaza. Des sources médicales ont indiqué que trois membres d'une même famille ont été tués dans un bombardement sionistes visant la zone d'Al-Sawarihah, dans le camp de réfugiés de Nusseirat, au centre de l'enclave. Les victimes sont Kamel Ayash, son épouse Halima Ayash et leur fils Ahmed Kamel Ayash. Par ailleurs, Wafi Talal Ibrahim Al-Dassouqi est décédé des suites de blessures subies lors d'une attaque survenue le 30 janvier à Khan Younès, dans le sud de Gaza, selon la défense civile. Au total, dix personnes ont été tuées dans différentes zones de la bande de Gaza au cours des dernières 24 heures, selon les autorités locales.

DES VIOLENCES MALGRÉ LE Cessez-le-feu

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre dernier, les autorités sanitaires palestiniennes affirment que les attaques sionistes n'ont pas cessé. Le ministère de la Santé à Gaza indique que 658 personnes ont été tuées et 1 741 blessées depuis la mise en place de l'accord de trêve. Par ailleurs, 756 corps auraient été extraits des décombres durant cette période. Au cours des dernières 24 heures, sept nouveaux martyrs et treize blessés ont été admis dans les hôpitaux de l'enclave. Les autorités sanitaires précisent également que 91 victimes supplémentaires ont été ajoutées récemment au bilan officiel après confirmation de leur identité par la commission chargée de recenser les morts depuis le début du mois de mars. Malgré ces chiffres, les équipes de secours signalent que de nombreux corps restent encore sous les décombres ou dans des zones difficiles d'accès, les ambulances et la défense civile étant parfois empêchées d'intervenir.

INCURSIONS ET ARRESTATIONS EN CISJORDANIE

En parallèle de ces événements, plusieurs

incursions militaires sionistes ont été signalées dans différentes villes de Cisjordanie occupée. Les forces sionistes ont notamment pénétré dans les localités de Qabatiya et Al-Yamoun, dans la ville de Jénine, où plusieurs maisons ont été perquisitionnées. Dans la ville de Beït Furik, à l'est de Naplouse, des soldats ont tiré des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes sans qu'aucune arrestation ne soit signalée. Dans la région de Salfit, un barrage militaire a été installé dans la zone de Wadi Al-Shaer, entre le village d'Al-Lubban Al-Sharqya et la ville de Salfit, près d'un nouvel avant-poste de colonisation établi récemment par des colons.

BLESSÉS PAR BALLES EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Dans le sud de la Cisjordanie occupée, un homme de 36 ans a été blessé par balles à Tarqumia, à l'ouest d'El khail. Selon des sources médicales, il a été touché à la jambe par des tirs de soldats sionistes près du mur de séparation et a été transporté à l'hôpital du Croissant Rouge à El-khalil, où son état est jugé modéré. Dans un autre incident, un Palestinien de 43 ans, identifié comme Ahmad Khalil Sader Saleh, a été blessé par balles près du poste de contrôle de Beït lksa, au nord-ouest d'El-Qods. Selon des témoins, son fils Khalil, âgé de 20 ans, aurait été violemment battu par des soldats sur place. Ces événements s'inscrivent dans un contexte de tension persistante dans les territoires palestiniens. Alors que la guerre dans la bande de Gaza dure depuis plus de deux ans et demi, les violences se poursuivent également en Cisjordanie occupée, où les affrontements entre l'armée sionistes, les colons et les Palestiniens restent fréquents. Pour de nombreux observateurs et militants, ces incidents illustrent une escalade plus large visant à accroître la pression sur la population palestinienne, dans un climat marqué par les opérations militaires, les incursions et les attaques de colons.

M.S.

MALGRÉ LA FERMETURE DE LA MOSQUÉE AL-AQSA

Les fidèles palestiniens font la prière aux portes de la vieille ville

Depuis la fermeture de la mosquée Al-Aqsa dans la ville occupée d'El-Qods le 28 février dernier, de nombreux Palestiniens d'El-Qods continuent de tenter de s'en approcher pour accomplir leurs prières.

Faute d'autorisation pour accéder à l'enceinte du sanctuaire, ils se rassemblent souvent dans les lieux les plus proches qu'ils peuvent atteindre, généralement à l'extérieur des murailles de la vieille ville. Dans plusieurs cas, ces rassemblements sont dispersés par les forces israéliennes qui empêchent les fidèles de prier à proximité du site. La scène de fidèles priant devant les portes de la mosquée ou à proximité des remparts historiques d'El-Qods n'est pas nouvelle. Elle s'est répétée à plusieurs reprises depuis l'occupation de la ville par Israël en 1967. Chaque fois que les autorités israéliennes ferment les portes d'Al-Aqsa ou imposent des restrictions strictes à son accès, les abords du sanctuaire se transforment en lieux de prière improvisés. Les fidèles étendent leurs tapis de prière dans les rues et sur les places proches, déterminés à accomplir leur prière au plus près du lieu saint. Au cours de la dernière décennie, plusieurs épisodes de fermeture ont marqué la relation entre les fidèles palestiniens et la mosquée Al-Aqsa. L'un des plus marquants remonte à juillet 2017, lorsque les autorités israéliennes ont installé des portiques électroniques aux entrées de la mosquée après la mort de deux policiers israéliens lors d'une attaque armée menée par trois Palestiniens. Cette décision avait entraîné une fermeture quasi totale du site pendant quatorze jours. Durant cette période, des milliers de Palestiniens avaient prié quotidiennement



devant les portes de la mosquée et dans les rues de la vieille ville pendant près de deux semaines. Un autre épisode s'est produit en février 2019 lors de ce qui a été appelé la mobilisation de Bab al-Rahma. À cette époque, les fidèles avaient été confrontés à un renforcement des contrôles et à des restrictions d'accès à la mosquée, les obligeant une nouvelle fois à prier à proximité des portes et dans les espaces publics autour du sanctuaire. Plus récemment, en juin 2025, la mosquée Al-Aqsa avait été fermée pendant douze jours durant la période de la précédente guerre avec l'Iran. Comme lors des épisodes précédents, les fidèles s'étaient rassemblés à proximité pour accomplir leurs prières malgré les restrictions. La fermeture actuelle, qui se poursuit depuis le 28 février, intervient dans un contexte régional marqué par l'escalade militaire liée à l'offensive américano-israélienne contre l'Iran. Les autorités israéliennes justifient cette décision par l'état d'urgence et par les instructions du commandement du front intérieur de l'armée israélienne, qui interdisent les rassemblements. En plus de la fermeture des

portes de la mosquée et de la limitation du nombre de personnes autorisées à se trouver dans son enceinte — pas plus de 25 employés, selon les informations disponibles — les restrictions imposées à l'accès à la vieille ville sont décrites comme particulièrement sévères. Des barrages militaires ont été installés aux principales entrées de la vieille ville, empêchant toute personne qui n'y réside pas d'y pénétrer. Cette situation a également paralysé l'activité économique locale. De nombreux commerçants ne peuvent plus accéder à leurs boutiques, qui restent fermées en raison des mesures d'urgence interdisant les rassemblements. Malgré ce climat de tension et les arrestations signalées, certains fidèles palestiniens ont décidé de poursuivre leurs prières à proximité du sanctuaire. Le dixième jour après le début de la guerre, plusieurs groupes de fidèles d'El Qods, rejoints par des Palestiniens originaires des villes arabes à l'intérieur d'Israël, se sont dirigés vers la vieille ville. Empêchés d'y entrer, ils ont finalement accompli les prières du soir et les prières nocturnes du Ramadhan devant le cimetière de

Bab al-Rahma, situé près de la mosquée Al-Aqsa. Le lendemain, des dizaines de fidèles ont également accompli les prières du soir et de tarawih devant Bab al-Sahira, l'une des portes de la vieille ville, après s'être vu refuser l'accès au quartier. Malgré les dispersions et les pressions exercées par les forces de sécurité, certains groupes ont poursuivi leurs prières dans les environs. Après avoir été dispersés lors de la prière du maghreb, plusieurs fidèles ont réussi à se regrouper et ont accompli les prières d'El icha et des tarawih dans la cour de l'école Al-Rashidya, située en face de Bab al-Sahira, tandis que des unités spéciales israéliennes étaient déployées à proximité. Parallèlement à ces initiatives sur le terrain, une campagne virtuelle a émergé sur les réseaux sociaux pour encourager les Palestiniens à briser le siège imposé à la mosquée Al-Aqsa. Cette campagne s'est rapidement diffusée sous le hashtag #Nous_ouvrons_notre_Aqsa. Le lancement de cette mobilisation numérique a coïncidé avec la publication d'un communiqué de la Fondation internationale Al-Qods. L'organisation a appelé le ministère jor-

danien des Waqfs — l'autorité chargée de l'administration du sanctuaire — à annoncer la réouverture de la mosquée, rappelant qu'il est l'unique organisme habilité à gérer le site. Dans son communiqué, la fondation souligne que la fermeture actuelle a été décidée par les autorités israéliennes en parallèle de l'escalade militaire régionale. Elle affirme que cette situation a entraîné des précédents inhabituels, notamment l'interdiction de la prière du vendredi pendant plusieurs semaines consécutives et la suspension des prières nocturnes du Ramadhan ainsi que des retraites spirituelles durant les dix derniers jours du mois sacré. Selon l'organisation, ces mesures pourraient également conduire à l'interdiction de la retraite spirituelle lors de la nuit du Destin, observée le 27e jour du Ramadhan, ce qui constituerait une première dans l'histoire de la mosquée Al-Aqsa. Pour de nombreux Palestiniens d'El-Qods, la prière aux portes du sanctuaire revêt une signification symbolique forte. Interrogé sur cette pratique, le chercheur spécialisé dans les affaires de la ville, Ziad Ibhais, explique que prier aux portes du sanctuaire constitue « l'une des formes les plus simples d'expression de la volonté ». Selon lui, ce geste traduit l'attachement des fidèles à la mosquée Al-Aqsa et leur volonté de maintenir leur lien spirituel avec ce lieu saint, même lorsqu'ils sont empêchés d'y accéder. « La prière aux portes exprime l'idée que, même si la force permet d'imposer certaines restrictions, la volonté des fidèles de rester attachés à ce lieu ne disparaît pas », explique-t-il. Pour de nombreux habitants d'El-Qods, ces prières aux abords du sanctuaire constituent ainsi un acte à la fois religieux et symbolique, visant à affirmer la continuité de leur présence et de leur attachement à l'un des lieux les plus sacrés de l'Islam.

M.Seghilani

LIBAN

Plus de 800 martyrs et près d'un million de déplacés depuis début mars 2026

Le bilan humain et humanitaire de l'offensive humaine contre le Liban continue de s'alourdir, alors que les bombardements se poursuivent sur plusieurs régions du pays. Selon les dernières données disponibles, 826 personnes ont été tuées et 2 009 autres blessées depuis le début de l'attaque israélienne le 2 mars courant. La situation humanitaire s'est également aggravée avec 831 882 personnes déplacées, contraintes de quitter leurs foyers face aux frappes aériennes et aux avertissements répétés d'évacuation émis par l'armée sioniste. Depuis le lancement de l'offensive, l'aviation sioniste multiplie les raids sur différentes régions du Liban, visant notamment des zones du sud du pays mais également des secteurs proches de la capitale. Parallèlement, l'armée sioniste diffuse régulièrement des ordres d'évacuation à destination des habitants de villages situés dans plusieurs régions, appelant la population à quitter immédiatement leurs habitations. Ces avertissements ont entraîné un déplacement massif de civils vers des zones considérées comme plus sûres. Les infrastructures d'accueil et les services publics, déjà fragilisés par la crise économique qui frappe le Liban depuis plusieurs années, peinent à faire face à l'afflux de centaines de milliers de déplacés.

RIPOSTE DE LA RÉSISTANCE LIBANAISE

Dans ce contexte de tensions croissantes, le mouvement Hezbollah a annoncé samedi

avoir lancé des roquettes et des drones en direction de plusieurs localités et positions situées le long de la frontière sioniste. Selon les informations disponibles, les tirs ont visé notamment la Haute Galilée, la Galilée occidentale, la région de Haïfa ainsi que le Golan syrien occupé. Des sirènes d'alerte ont retenti dans de nombreuses villes et localités israéliennes, signalant l'activation des systèmes de défense. Ces échanges de tirs illustrent l'escalade militaire en cours entre Israël et le Hezbollah, faisant craindre une extension plus large du conflit dans la région. Malgré la poursuite des hostilités, des initiatives diplomatiques commencent à émerger. Les autorités libanaises tentent actuellement d'ouvrir des négociations directes avec Tel-Aviv afin de parvenir à un cessez-le-feu. Selon plusieurs sources, une première session de négociations pourrait se tenir dans les prochains jours, soit à Chypre, soit en France, l'option chypriote étant considérée comme la plus probable. Du côté sioniste, les discussions devraient être conduites par Ron Dermer, ancien ministre sioniste des Affaires stratégiques, mandaté par le Premier ministre Benjamin Netanyahu. Les États-Unis devraient également être représentés lors des pourparlers par Jared Kushner, gendre du président américain. D'après des estimations diplomatiques, les deux parties devraient examiner une solution politique visant à mettre fin aux combats. L'entité sioniste insiste notamment sur l'un de ses prin-

cipaux objectifs : le désarmement de la résistance libanaise. Cependant, malgré ces efforts diplomatiques, les autorités sionistes n'écartent pas une opération terrestre de grande envergure au Liban. Selon des sources proches du dossier, un scénario envisagé par l'armée israélienne consisterait à contrôler une zone allant jusqu'au fleuve Litani, situé à environ trente kilomètres de la frontière. L'un des deux responsables cités estime même que la probabilité d'une telle opération militaire est très élevée, ce qui laisse craindre une nouvelle escalade du conflit si les négociations échouent.

L'ONU ALERTE SUR UNE CATASTROPHE HUMANITAIRE

Face à l'intensification des bombardements et à l'ampleur des destructions, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a exprimé samedi sa profonde inquiétude quant à l'évolution de la situation. Lors d'une conférence de presse tenue à Beyrouth, à l'issue d'une visite officielle au Liban, il a déclaré que le pays était déjà confronté à « des destructions à grande échelle ». Selon lui, la poursuite des attaques pourrait transformer le sud du Liban en « terre aride », tant les infrastructures et les zones résidentielles sont gravement endommagées. Il a également averti que la banlieue sud de Beyrouth, bastion du Hezbollah, faisait face à un risque sérieux de bombardements massifs pouvant aller jusqu'à une des-

truction quasi totale. Arrivé vendredi à Beyrouth pour évaluer la situation sur le terrain, António Guterres a lancé un appel humanitaire urgent de plus de 308 millions de dollars afin de soutenir la population libanaise. Ce financement vise notamment à fournir une aide alimentaire, des soins médicaux, des abris temporaires et un soutien aux déplacés dont le nombre continue d'augmenter rapidement. Les organisations humanitaires alertent déjà sur le risque d'une crise majeure si les combats se poursuivent, soulignant que le Liban traverse déjà l'une des pires crises économiques de son histoire, marquée par l'effondrement de la monnaie nationale, une inflation record et une pauvreté généralisée. La situation actuelle fait craindre aux observateurs internationaux l'ouverture d'un nouveau front majeur au Moyen-Orient, susceptible d'entraîner une instabilité régionale plus large. Entre les frappes sionistes, les tirs de roquettes de la résistance libanaise et les menaces d'une intervention terrestre, le Liban se retrouve aujourd'hui au cœur d'une crise qui mêle enjeux militaires, humanitaires et diplomatiques. Alors que les efforts de médiation se multiplient, l'issue des négociations annoncées dans les prochains jours pourrait jouer un rôle décisif pour déterminer si la région s'oriente vers une désescalade fragile ou vers une guerre plus étendue.

M.S.

ORAN. RAMADHAN

La vie commerciale connaît une grande dynamique

A Oran, les marchés ont de tout temps connu une grande dynamique à diverses occasions religieuses, notamment le mois sacré de Ramadhan, apportant à la ville une ambiance particulière profondément ancrée dans son identité.



Le Ramadhan ne se contente pas de raviver les pratiques spirituelles des habitants, mais il change également le paysage urbain et commercial, donnant aux rues et aux espaces commerciaux une effervescence spéciale. Dans les grands marchés comme M'dina Jdida, cœur commercial de la ville d'Oran, les étals s'élargissent, les vitrines se renouvellent et les stocks s'accumulent. Les "fawanis", lanternes emblématiques du mois sacré, apparaissent dans ce marché qui s'adapte à la demande. Déclinés en métal travaillé, en verre coloré ou en versions modernes à LED, elles attirent

petits et grands. Pour de nombreux vendeurs, cette période représente un moment stratégique : les ventes réalisées en quelques semaines peuvent égaler plusieurs mois d'activité ordinaire. Les guirlandes lumineuses figurent également parmi les articles les plus recherchés. Suspendues aux balcons, accrochées aux façades ou installées dans les salons, elles participent à créer une atmosphère festive dès la rupture du jeûne. Dans les boutiques d'éclairage, les croissants et étoiles scintillants se vendent à un rythme soutenu. "Chaque année, j'achète de

nouvelles lumières pour que les enfants ressentent l'ambiance du Ramadhan", confie Samira, mère de trois enfants rencontrée au marché. "Même si le budget est serré, on tient à décorer la maison", dit-elle. Concernant les produits alimentaires, les pâtisseries traditionnelles occupent une place de choix. La "chamia", aux reflets dorés, et le "sboe-el-qadi", soigneusement disposé sur les plateaux, attirent les regards dans les vitrines et sur les étales. Nadia, venue faire ses courses pour la semaine au marché d'Aïn El-Turck, confie qu'elle ne peut pas "imaginer"

un Ramadhan sans "chamia". Celle-ci accompagne toujours le thé après le "ftour", note-t-elle. Les pâtisseries, eux, reconnaissent que la demande explose durant ce mois, obligeant parfois à prolonger les horaires de travail pour satisfaire la clientèle. Les épices, enfin, constituent l'âme des marchés durant le Ramadhan. Les pyramides de cannelle, de cumin et de "ras el-hanout" colorent les étals et parfument les allées. "Je prépare mes mélanges à l'avance, car je cuisine davantage pendant le Ramadhan", explique Farida, croisée devant un stand d'épices. "Les prix ont un peu augmenté, mais on fait avec, c'est une tradition", estime-t-elle. Les commerçants confirment une hausse notable des ventes, notamment pour les produits utilisés dans la chorba et les plats mijotés du soir. Entre décorations lumineuses, douceurs sucrées et épices parfumées, le commerce ramadanique à Oran traduit une réalité bien ancrée : le mois sacré demeure un temps de recueillement et de solidarité, mais aussi un puissant moteur de la vie commerciales locale.

BÉNI-ABBÈS. RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Plus de 200 interventions de nettoyage et de curage

Quelque 230 interventions de nettoyage et de curage des réseaux d'assainissement et des canalisations destinées à l'évacuation des eaux pluviales ont été effectuées à travers la wilaya de Beni-Abbes par les équipes de la direction locale de l'Office national de l'assainissement (ONA). Ces opérations,

menées au cours du mois de février dernier, ont permis le nettoyage et le curage de 930 collecteurs d'eaux usées et pluviales, ainsi que la collecte d'environ 132 mètres cubes de boues et autres déchets issus de ces réseaux, a-t-on précisé. En outre, 35 mètres cubes d'eaux stagnantes ont été pompés, tandis que 25 points d'eau ont été traités dans le cadre de la prévention contre les maladies à transmission hydrique (MTH), a-t-on expliqué. Ces actions ont été réalisées en étroite collaboration avec la direction locale du secteur de l'hydraulique et les structures communales d'hygiène, a indiqué le directeur local de l'ONA, Abdelwahab Allali. Un réseau couvrant une longueur de 3.100 mètres linéaires a été concerné par ces interventions, sur un total global de 508,18 kilomètres de réseaux d'eaux usées et pluviales gérés par l'office à travers la wilaya, selon le même responsable. Pour mener à bien ces opérations, inscrites également dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des habi-

tants et de la préservation du cadre de vie, d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés. L'objectif principal est de prévenir les maladies à transmission hydrique, d'éviter l'obstruction des réseaux et de limiter les débordements ou la stagnation des eaux usées, notamment dans les zones urbaines de la wilaya, a-t-il ajouté. Par ailleurs, un projet de réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux usées est actuellement en cours dans la commune de Beni-Abbes. D'une longueur de trois kilomètres, ce collecteur s'inscrit dans le cadre d'un programme de modernisation et d'amélioration de la gestion des eaux usées dans cette collectivité. Le projet prévoit également la réalisation de deux importantes stations de relevage des eaux usées, destinées à moderniser et à mettre à niveau le réseau, tout en protégeant la commune contre les inondations, selon la direction locale du secteur de l'hydraulique, maître d'ouvrage du projet.

EL-TARF. BEN M'HIDI

Lancement de la réalisation d'un établissement de l'enfance assistée

Les travaux de réalisation d'un établissement de l'enfance assistée viennent d'être lancés dans la commune de Ben M'hidi dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris samedi auprès du directeur de l'action sociale et de solidarité (DASS). Dans une déclaration à l'APS en marge de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars) au siège de la wilaya sous l'égide des autorités locales, M. Amar Amer a précisé que ce projet auquel une enveloppe financière de 280 millions DA a été allouée s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge sanitaire, pédagogique et pédagogique de l'enfance assistée. Cette structure prévue sur 1,5 hectare avec des délais de réalisation entre 14 et 16 mois comprendra des dortoirs pour 80 lits, des salles de sports, un réfectoire, un pavillon pédagogique avec des classes et un amphithéâtre de 200 places et 4 logements d'astreinte, a indiqué le même responsable. Le secteur de l'action sociale et de la solidarité compte dans la wilaya d'El Tarf deux établissements de l'enfance assistée dans la commune d'El Kala, trois centres psychopédagogiques à El Tarf, Bouhadjar et Ain Assel, une école des enfants malentendants dans la commune de Ben M'hidi et un foyer de personnes âgées à Ain Assel.

TOUGGOURT. TÉLÉCOMMUNICATIONS

Deux nouvelles stations renforcent le réseau

Le réseau de télécommunications dans la wilaya de Tougourt a été renforcé par deux nouvelles stations 4G, dans les communes de Tougourt et Témachine, pour étendre la couverture Internet haut débit et améliorer les prestations numériques, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Les deux nouvelles stations, dotées de technologies avancées, permettront de répondre à la demande croissante sur les prestations numé-

riques, d'assurer la stabilité du réseau et d'atténuer la charge sur les équipements actuels. Dans le même cadre, les services d'Algérie Télécom s'attendent à la consolidation du réseau avec des stations supplémentaires programmées dans le plan d'action de 2026, dans la commune de Bennacer, la localité de Ghemra, le quartier El-Moustakbel (Tougourt), ainsi que dans les régions de Diliïaï et Taïbet, ce qui contribuera à l'extension de la couverture et l'amé-

lioration de la qualité des prestations, a-t-on souligné. Ces projets s'inscrivent, selon la même source, dans le cadre du programme d'Algérie Télécom pour le développement et la modernisation de ses réseaux, l'extension de la couverture et l'amélioration des prestations offertes au citoyen, notamment dans les zones à forte croissance urbaine et conséquemment à une hausse de la demande en services d'Internet à haut débit.

SAÏDA. COMMUNE D'OULED-BRAHIM

Réception de 50 logements publics locatifs en juin prochain

La réception de 50 logements publics locatifs est prévue dans la commune d'Ouled-Brahim (Saïda) d'ici la fin du mois de juin prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que ce projet de logements, supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), connaît une cadence de travaux accélérée et devrait être livré en juin prochain. Les travaux de réalisation ont été lancés au milieu de l'année dernière pour une enveloppe financière dépassant 173 millions de dinars. Le wali de Saïda, Amoumen Marmouri, qui a inspecté jeudi dernier le site abritant ce programme de logements lors d'une visite de travail et d'inspection de plusieurs projets de développement dans la même commune, a souligné la nécessité de livrer le projet dans les délais fixés, a-t-on fait savoir de même source. A noter que la daïra d'Ouled-Brahim totalise un programme de 1.536 logements publics locatifs, dont 836 ont déjà été réceptionnés, tandis que le reste est en cours de réalisation, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière. Cette daïra a également bénéficié, à la fin de l'année dernière, d'un nouveau quota de 300 logements de la même formule, dans le cadre d'un programme complémentaire accordé à la wilaya, dont la réalisation a été lancée au début de l'année en cours. Lors de sa visite, le wali a également inspecté les projets de réalisation d'une cantine scolaire à l'école primaire Menkour-Boudjemaa, dans la localité de Sidi-Bouزيد, ainsi que de quatre salles de classe d'extension à l'école Benallou-Abdelkader, dont la réception est prévue en avril prochain, selon la même source. Le même responsable s'est également rendu dans la localité de Bouchikhi-Miloud, où il s'est enquis des travaux de réhabilitation d'une salle de soins, qui sera équipée du matériel médical nécessaire en prévision de sa mise en service dans les prochaines semaines, a-t-on indiqué.

TIARET. ÉDUCATION

Lancement prochain de la réalisation de 8 établissements scolaires

Les travaux de réalisation de huit établissements scolaires devront être lancés prochainement dans les pôles urbains intégrés de la wilaya de Tiaret et de la circonscription administrative de Ksar Chellala, a indiqué samedi le directeur des équipements publics, Hocine Sagou. M. Sagou a précisé que la concrétisation de ces projets, pour lesquels une enveloppe financière de 2,2 milliards de dinars a été allouée dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2026, débutera dans les prochaines semaines, dès l'achèvement des procédures contractuelles actuellement en voie de finalisation. Ces projets concernent la réalisation de cinq écoles primaires dans les communes de Medroussa, Mahdia, Rahouia et Aïn Deheb (wilaya de Tiaret), ainsi qu'à Hamadia (circonscription administrative de Ksar Chellala). Ils portent également sur la réalisation de deux collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Frenda et Mellakou, en plus d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques à Ksar Chellala, souligne-t-on de même source.

CONSTANTINE. EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-FITR

Dynamique commerciale à la ville Ali Mendjeli

La circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, connaît une activité commerciale "intense" durant les dix derniers jours du mois de Ramadhan, ses rues et ses espaces commerciaux étant devenus une destination privilégiée pour les familles venues acheter les articles nécessaires à la célébration de l'Aïd El-Fitr.



PH. DR.

Aussitôt après la prière de Tarawih, les grands axes de la ville enregistrent un trafic routier dense en raison de l'afflux des citoyens vers les centres commerciaux et les marchés, en quête de vêtements de l'Aïd et d'ingrédients pour la préparation des pâtisseries traditionnelles qui ornent la table constantinoise lors de cette fête religieuse. Seif Eddine, propriétaire d'un magasin de prêt-à-porter dans l'un des espaces commerciaux de la ville Ali Mendjeli, a déclaré à l'APS que l'affluence aug-

mente sensiblement durant cette période, ce qui a nécessité de prolonger les horaires d'ouverture jusqu'à une heure tardive de la nuit afin de répondre à la demande des clients, notamment des familles qui préfèrent faire leurs achats en soirée. De son côté, Salem, propriétaire d'un magasin d'ustensiles de cuisine, a indiqué que la demande

s'accroît durant cette période pour l'achat d'ustensiles de cuisine et d'outils de pâtisserie traditionnelle, ajoutant que les familles constantinoises achètent en grand nombre des moules et des ustensiles utilisés pour préparer le makrout, la baklawa et d'autres pâtisseries traditionnelles réputées dans la région. Lors d'une tournée dans certains centres com-

merciaux, Mme Ahlem (fonctionnaire) a affirmé que les sorties nocturnes sont devenues une "tradition bien ancrée" chez les familles malgré l'encombrement de la circulation, dans une ambiance ramadanesque particulière. Pour sa part, Mme Ilham s'est dite satisfaite de la disponibilité des différents produits et marchandises, soulignant que la diversité de l'offre au pôle urbain Ali Mendjeli lui a permis d'acheter tous ses besoins au même endroit. En revanche, certains citoyens ont relevé une hausse des prix de certains produits à l'approche de l'Aïd. Mme Dounia a indiqué que cette augmentation pousse de nombreuses familles à rechercher les offres promotionnelles et les réductions proposées par certaines grandes surfaces commerciales. Cette animation nocturne reflète la vitalité de la circonscription administrative Ali Mendjeli en tant que pôle urbain et commercial d'excellence à Constantine, lequel enregistre un flux croissant de citoyens en provenance de diverses communes limitrophes à l'approche de l'Aïd El-Fitr.

BISKRA. TRANSPORTEURS

DE VOYAGEURS

15 autorisations exceptionnelles d'exploitation délivrées

La direction des transports de la wilaya de Biskra a délivré 15 autorisations d'exploitation exceptionnelles à autant de transporteurs de voyageurs "afin de répondre à la demande croissante à quelques jours de l'Aïd El Fitr", a indiqué, dimanche, le directeur local de ce secteur, Youcef Benchaâbane. Le même responsable a précisé que ces autorisations, accordées dans le cadre des efforts déployés pour faciliter les déplacements des citoyens en cette fin de mois de Ramadhan et pendant les fêtes de l'Aïd, concernent des lignes urbaines, intercommunales et celles desservant le chef-lieu de wilaya. L'Entreprise public de transport urbain et suburbain de Biskra s'emploie, dans ce contexte, à renforcer ses lignes au moyen de bus supplémentaires dans le cadre d'un programme visant à assurer le transport des citoyens depuis différentes cités et pôles urbains en direction, notamment, du centre-ville, selon le même responsable. M. Benchaâbane a affirmé que les agents de la direction "veillent, en surveillant les différents arrêts, à la mise en œuvre du programme arrêté dont l'objectif est d'assurer le transport des personnes durant ces périodes de fêtes". Les différentes agglomérations de la wilaya de Biskra connaissent, notamment dans les rues commerçantes et les grands magasins, un surcroît d'activités durant ces derniers jours du mois sacré où il est observé un afflux considérable de familles achetant les vêtements de l'Aïd à leurs enfants et faisant la provision d'ingrédients nécessaires à la préparation des gâteaux et autres friandises traditionnelles.

TIMIMOUN. SOLIDARITÉ

Organisation d'un Iftar en l'honneur des enfants aux besoins spécifiques

Un repas d'Iftar a été organisé samedi soir en l'honneur d'enfants aux besoins spécifiques et de jeûneurs, au centre-ville de Timimoun, à l'initiative de l'association "El-Balsam" pour les enfants atteint de paralysie motrice cérébrale, à l'occasion de la célébration de la journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars). L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre d'actions de solidarité et humanitaires menées par l'association précitée durant le mois de Ramadhan, vise à valoriser les élans de solidarité sociale au sein de la société, notamment envers les catégories vulnérables, a indiqué la présidente de l'association, Meriem Lagraâ. L'Iftar s'est déroulé en présence du wali de Timimoun, Souna Benamar, d'acteurs de la société civile, des parents des enfants aux besoins spécifiques, et des enfants ayant bénéficié d'une opération de circoncision. Cette initiative a été aussi l'occasion de mettre en avant les efforts de l'association dans l'accompagnement de cette catégorie de la société. Le wali de Timimoun a salué les initiatives menées par les associations actives dans le domaine de la solidarité et de l'action humanitaire, affirmant son soutien à de telles initiatives qui renforcent l'esprit de fraternité et de solidarité au sein de la société.

BOUMERDÈS. PRÉPARATION DE LA PROCHAINE SAISON ESTIVALE

Lancement de 39 opérations de développement

La wilaya de Boumerdes a mis en place un plan de développement diversifié en prévision de la prochaine saison estivale, comprenant 39 opérations dont la réalisation a été lancée dernièrement, a-t-on appris samedi auprès

des services de la wilaya. Ce plan cible 45 plages à travers 10 communes côtières et mobilise une enveloppe estimée à 1,5 milliard de DA, a indiqué le chef du service de gestion et de suivi du budget de la wilaya, Sofiane Bouhraoua, à l'issue du conseil exécutif de la wilaya consacré à l'examen de divers dossiers de développement. Les principales opérations programmées portent notamment sur la réhabilitation, l'équipement et le nettoyage de l'ensemble des plages autorisées à la baignade, ainsi que l'aménagement de huit (8) plages modèles le long du littoral pour un montant de près de 400 millions de DA, a-t-il ajouté. Le plan prévoit également l'aménagement de la façade de la Route nationale (RN) 24 du littoral et des voies d'accès aux plages, ainsi que la mise en place de divers services, dont l'éclairage public, des sanitaires, des points d'eau potable, des espaces commerciaux, des points de restauration rapide et des parkings. A cela s'ajoute la mise à niveau des zones urbaines entourant les plages, l'accompagnement des communes dans la

gestion et la valorisation de leurs plages, la lutte contre l'exploitation illégale des espaces côtiers, ainsi que l'aménagement des accès aux plages et leur dotation en panneaux d'information et d'orientation. Le même plan de développement prévoit également la promotion du tourisme de montagne et de forêt à travers la création de trois (3) sites familiaux, ainsi que la réhabilitation des structures de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale déployées sur les plages, afin d'assurer la sécurité des estivants et de valoriser les atouts naturels de la wilaya, à l'instar de la forêt de Boukerdane dans la commune de Bouzegza Keddara, la "cascade des Gorges" à Ammal, et la zone montagneuse de "Djoula" à Kherrouba. Pour sa part, la wali de Boumerdes, Fouzia Naama, a insisté sur l'impératif du respect des délais de réalisation des projets programmés, notamment l'aménagement du littoral à travers la wilaya, ainsi que l'achèvement des travaux de réhabilitation des jardins publics, des places et espaces verts et des centres urbains des communes côtières.

BLIDA. DJS

Réception en juin prochain de deux complexes sportifs de proximité à Beni Tamou et Bouarfa

Deux (2) projets de complexes sportifs de proximité sont prévus à la réception en juin prochain dans les communes de Beni Tamou et Bouarfa (wilaya de Blida), a-t-on appris samedi de la Direction de la jeunesse et des sports. Selon le directeur du secteur, Mohamed Lamine Bakhti, le taux d'avancement des travaux est estimé à près de 95% pour le complexe de Beni Tamou. Le projet est quasi achevé dans l'attente des dernières retouches et de son équipement avant sa mise en exploitation, a-t-il ajouté, notant que cette infrastructure constitue un apport qualitatif pour le secteur de la jeunesse, en offrant des espaces pour la pratique de diverses activités sportives, culturelles et récréatives dans des conditions appropriées. Le projet du complexe sportif en cours de réalisation à la cité Deriouche de Bouarfa affiche, pour sa part, un taux d'avancement de près de 70%, les travaux se poursuivant à un rythme soutenu afin de le parachever dans les délais, a-t-il précisé. Une fois opérationnelles, ces deux infrastructures sont de nature à renforcer les équipements sportifs et de jeunesse de la wilaya et offrir aux jeunes des espaces modernes pour la pratique d'activités sportives et de jeunesse, selon la même source.

S
T
R
O
P
S

IL RETROUVE ENFIN SON INFLUENCE AVEC NICE :

Boudaoui sonne le réveil avant le stage des Verts

Le milieu de terrain international algérien Hicham Boudaoui a sonné le réveil samedi soir en signant une prestation solide lors de la victoire de l'OGC Nice sur la pelouse de Angers SCO (2-0), dans le cadre du championnat de Ligue 1.

Titulaire pour la deuxième journée consécutive, l'enfant de Béchar a été l'un des éléments les plus en vue d'un succès attendu depuis plusieurs semaines par les Aiglons.

Malgré une prestation en demi-teinte la semaine précédente face à Stade Rennais FC, où il n'avait disputé qu'une mi-temps avant d'être remplacé, Boudaoui a bénéficié une nouvelle fois de la confiance de son entraîneur Claude Puel.

Le milieu de terrain de 26 ans a répondu de la meilleure des manières à cette marque de confiance. Aligné durant l'intégralité de la rencontre, il s'est montré très actif dans l'entrejeu, participant à l'équilibre de son équipe et à la construction du jeu niçois.

Plus influent et plus serein que lors de sa sortie précédente, Boudaoui a affiché un niveau nettement supérieur, laissant apparaître un regain

de confiance à un moment particulièrement important de la saison.

UN RETOUR EN FORME AU BON MOMENT POUR LA SÉLECTION

Cette montée en puissance intervient à quelques jours de l'annonce de la liste du sélectionneur Vladimir Petković, attendue mercredi soir, en prévision des deux matchs amicaux que disputera la sélection algérienne au Guatemala et à l'Uruguay, deux tests, prévus à Turin, et qui s'inscrivent dans le cadre de la préparation du Mondial-2026.

Le retour à un bon niveau de Boudaoui constitue une nouvelle rassurante pour le staff technique des Verts, qui pourrait compter sur un joueur pleinement compétitif pour ces rencontres de préparation.

Avant de rejoindre le stage de la sélection algérienne en Italie, le milieu de terrain niçois



Ph: DR

aura rendez-vous avec un défi de taille. La semaine prochaine, Paris Saint-Germain se déplacera à Nice pour un choc très attendu du championnat.

Boudaoui aura l'occasion de confirmer sa montée en puissance face à l'une des équipes

les plus redoutables du championnat français. Une performance convaincante lors de cette affiche pourrait définitivement valider son retour au premier plan, aussi bien en club qu'en sélection.

Hakim S.

IL A PORTÉ À 11 SON TOTAL BUTS

Ghedjemis encore brillant avec Frosinone et met la pression sur Petkovic

L'attaquant algérien Fares Ghedjemis continue de faire parler de lui en Serie B italienne. Samedi soir, le joueur de Frosinone a une nouvelle fois trouvé le chemin des filets lors du déplacement sur la pelouse de Cesena FC, dans le cadre de la 30e journée du championnat. À seulement 23 ans, l'attaquant s'est illustré en inscrivant un but de belle facture, portant son total à 11 réalisations cette saison.

Une performance individuelle remarquable qui confirme sa régularité offensive tout au long de l'exercice. Toutefois, son but n'a pas suffi pour offrir la victoire à son équipe, Frosinone devant finalement se contenter d'un match nul.

Malgré ce partage des points, Frosinone conserve la troisième place au classement. Néanmoins, l'écart avec les deux premiers du championnat continue de se creuser, une situation préoccupante puisque seules les deux premières places permettent une accession directe à la Serie A. Sur le plan individuel en revanche, Ghedjemis réalise une saison remarquable. Ses performances régulières et son influence dans le jeu de Frosinone lui valent de nombreux éloges dans la presse italienne, qui n'hésite pas à le considérer comme l'un des meilleurs joueurs de la saison en Serie B.

Sa contribution offensive a largement participé à maintenir son club dans la lutte pour les premières places, faisant de lui l'une des révélations du championnat cette année.

UNE POSSIBLE SURPRISE EN SÉLECTION

La montée en puissance du joueur



n'est pas passée inaperçue du côté de la sélection nationale. Ces derniers jours, son nom circule avec insistance dans l'entourage de la sélection algérienne, où l'on évoque la possibilité d'une convocation par le sélectionneur Vladimir Petković.

Une telle décision constituerait une véritable surprise, puisque l'attaquant ne figurait pas parmi les options prioritaires du technicien il y a encore quelques mois. Mais ses performances actuelles pourraient bien changer la donne.

Pour l'heure, Fares Ghedjemis reste concentré sur l'objectif principal : obtenir la montée avec Frosinone. Le club poursuit sa lutte pour l'accession à l'élite, et

l'attaquant algérien entend continuer à jouer un rôle déterminant dans cette quête.

Ses prestations attirent déjà l'attention de plusieurs clubs, notamment en Serie A mais également ailleurs en Europe. Une éventuelle convocation en sélection nationale pourrait encore faire grimper la cote du joueur sur le marché des transferts.

L'ailier droit semble ainsi entrer dans une phase décisive de sa carrière, où performances en club et opportunités internationales pourraient rapidement ouvrir la voie vers un nouveau palier.

H. S.

CHOIX DE KOMBOUARÉ

Chergui encore absent

De retour à l'entraînement après une longue blessure, Samir Chergui peine encore à retrouver sa place dans le groupe du Paris FC. Non retenu pour la deuxième fois consécutive, le défenseur algérien traverse une période délicate à l'approche du rassemblement de l'équipe nationale prévu en mars. Le Paris FC a effectué son déplacement sur la pelouse du RC Strasbourg sans Samir Chergui. Pour la deuxième fois de suite, le défenseur central n'a pas été retenu dans le groupe par son nouvel entraîneur Antoine Kombouaré. Une décision qui suscite des interrogations autour de la situation sportive du joueur, récemment revenu à l'entraînement après plusieurs semaines d'absence. Revenu dans le groupe de travail depuis une dizaine de jours, Chergui semblait pourtant sur la voie d'un retour progressif. Mais le staff technique a choisi de ne pas l'intégrer à la feuille de match pour cette rencontre disputée dimanche à Strasbourg. Plus surprenant encore, le défenseur algérien n'a même pas été appelé pour suivre la rencontre depuis le banc, une option souvent utilisée pour permettre à un joueur de se rapprocher progressivement du rythme de la compétition. Interrogé en conférence de presse avant la rencontre, Antoine Kombouaré a évoqué brièvement la situation de son joueur. « Il s'entraîne. Il y a encore les séances d'aujourd'hui et demain, c'est en fonction de ce qui va se passer. C'est bien. C'est sa deuxième semaine avec nous, ça travaille. Il est clair qu'il est en manque de compétition mais il s'entraîne », a expliqué le technicien. Cette prudence s'explique en partie par la longue indisponibilité du joueur. Chergui souffrait d'une blessure aux ischio-jambiers qui l'a éloigné des terrains pendant plusieurs mois. Sa dernière apparition avec le Paris FC remonte au 23 novembre dernier lors d'un déplacement face au Lille OSC.

ZÉRO MINUTE DEPUIS LA CAN 2025

Entre-temps, le défenseur avait rejoint la sélection algérienne pour disputer la CAN 2025. Titularisé lors du match de la deuxième journée de la phase de groupes contre le Burkina Faso, il avait rechuté, aggravant ainsi sa blessure. Cette situation avait d'ailleurs suscité la colère de ses dirigeants, qui estimaient que le joueur avait été utilisé trop tôt. Aujourd'hui, la question se pose : Chergui paie-t-il encore les conséquences de cet épisode ? Le changement d'entraîneur avec l'arrivée d'Antoine Kombouaré pourrait aussi redistribuer les cartes au sein de l'effectif. Si le Paris FC parvient à enchaîner les bons résultats en son absence, son retour dans la rotation pourrait se compliquer davantage. À cela s'ajoute un autre enjeu de taille : le prochain rassemblement de l'équipe nationale algérienne. Le sélectionneur Vladimir Petkovic devra décider s'il convoque ou non un joueur qui n'a plus disputé la moindre minute en compétition officielle depuis la CAN 2025. En attendant, la situation du défenseur reste incertaine. Entre prudence physique, choix techniques et concurrence interne, Chergui devra patienter avant d'espérer retrouver les terrains... et relancer sa saison. **M. A. T.**

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

Le CRB arrache un nul précieux en Égypte

Le CR Belouizdad a réalisé une bonne opération samedi soir en tenant en échec le club égyptien d'Al-Masry (1-1) sur sa pelouse, lors du match aller des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Longtemps menacés de défaite, les Algériens ont finalement arraché l'égalisation dans les toutes dernières secondes de la rencontre grâce à une réalisation spectaculaire du remplaçant Lotfi Boussouar. Dans une ambiance intense, la formation algéroise a dû faire face à une forte pression du club hôte. Les joueurs d'Al-Masry ont tenté d'imposer leur rythme dès les premières minutes, poussant le CR Belouizdad à défendre bas et à procéder par contres. Malgré quelques tentatives pour sortir le ballon et créer le danger, les Rouge et Blanc ont éprouvé des difficultés à développer leur jeu face à une équipe égyptienne bien organisée et soutenue par son public. Le tournant de la rencontre intervient à la 55e minute. Sur une action litigieuse dans la surface, une faute est sifflée contre la



PH: DGB

défense du CRB. L'Algérie Monder Tamine, impliqué dans l'action, concède un penalty que les joueurs d'Al-Masry transforment, permettant ainsi au club égyptien de prendre l'avantage. À noter que l'équipe locale comptait également dans ses rangs un autre joueur algérien, Abderrahim Deghmoum. Menés au score et semblant se diriger vers une défaite à l'extérieur, les Belouizdadis n'ont toutefois pas renoncé. Dans les dernières minutes, ils ont tenté de pousser pour revenir, multipliant les ballons dans le camp adverse. Alors que le chronomètre affichait la première minute du temps additionnel (90+1), le remplaçant Lotfi Boussouar a fait basculer la rencontre. Profitant d'un bal-

lon mal repoussé à l'entrée de la surface, il déclenche une reprise de volée puissante depuis l'extérieur de la zone de vérité. La frappe, précise et soudaine, surprend le gardien égyptien et finit au fond des filets. Ce but tardif permet au CR Belouizdad d'éviter une défaite qui semblait inévitable et d'arracher un nul précieux à l'extérieur. Ce match nul (1-1) constitue une issue favorable pour le représentant du football algérien, qui disputera la manche retour en Algérie dans une semaine. Devant leur public, les coéquipiers de Salim Boukhenchouche espèrent capitaliser sur ce résultat pour décrocher leur qualification en demi-finale. Ambitieux dans cette compétition continentale,

les Belouizdadis affichent clairement leur intention d'aller le plus loin possible et ne souhaitent pas voir leur parcours s'arrêter à ce stade de la compétition. Le vainqueur de la double confrontation entre Al-Masry et le CR Belouizdad affrontera en demi-finale le qualifié du duel opposant Zamalek au club congolais Othoho. Les deux équipes s'étant séparées sur un match nul (1-1) lors de la première manche jouée sur le terrain du second nommé. Un défi de taille en perspective pour la formation algéroise, mais pour l'heure, le CRB peut se satisfaire d'avoir ramené d'Égypte un résultat qui laisse toutes les portes ouvertes avant le match retour décisif. **Hakim S.**

Une fin de match renversante

Dans les compétitions africaines, l'expérience et le caractère pèsent souvent autant que le talent. Samedi soir au stade de Suez, le CR Belouizdad a parfaitement illustré cette règle en arrachant un précieux match nul face à Al Masry (1-1), au terme d'un duel intense et longtemps dominé par les Égyptiens. Le CR Belouizdad a réalisé une excellente opération en tenant en échec le Al Masry SC (1-1), samedi soir au Suez Stadium, lors du quart de finale aller de la CAF Confederation Cup. Un résultat positif qui permet aux Belouizdadis d'aborder le match retour dans de bonnes conditions, avec l'espoir de décrocher une qualification historique pour les demi-finales. Durant une grande partie de la rencontre, les Algériens ont pourtant souffert face à une équipe égyptienne entreprenante et portée vers l'attaque. Dès l'entame du match, les locaux imposent un pressing intense et multiplient les offensives, obligeant la défense du Chabab à rester vigilante. Dans ce contexte, le gardien Farid Chaâl s'est rapidement imposé comme le principal rempart des siens. À la 5e minute, il réalise une première parade décisive en repoussant une tête puissante de Temine sur un centre venu de la gauche. Quelques minutes plus tard, le portier algérien

récidive en stoppant une frappe dangereuse du même joueur, qui s'était présenté seul face à lui. La domination d'Al Masry se poursuit jusqu'à la pause. Juste avant la mi-temps, Chaâl intervient encore avec autorité pour capter une tentative de Salah Mohsen à l'entrée de la surface. Grâce à ces interventions déterminantes, le CRB parvient à rejoindre les vestiaires sur un score vierge, malgré une pression constante de l'équipe locale. Au retour des vestiaires, les Égyptiens maintiennent leur emprise sur la rencontre. Leur domination finit par être récompensée à la 55e minute lorsque l'arbitre accorde un penalty après consultation de la VAR. Initialement sanctionné pour simulation à la suite d'un contact avec Bekkour, Temine obtient finalement gain de cause après révision de l'action. L'attaquant égyptien Salah Mohsen se charge de l'exécution et ouvre le score en trompant Chaâl. Malgré ce coup dur, le gardien du CRB continue de maintenir son équipe dans la partie. À la 70e minute, il est battu sur une tête de Mohsen, mais la barre transversale vient sauver les Belouizdadis. Peu à peu, les joueurs du Chabab tentent de réagir. À la 83e minute, ils passent tout près de l'égalisation lorsque Belhocini reprend un centre en retrait venu de la gauche. Sa

frappe heurte toutefois le poteau avant de revenir dans les bras du gardien adverse, laissant les Algériens frustrés. Alors que le match semble se diriger vers une victoire des Égyptiens, les dernières minutes offrent un scénario inattendu. Dans le temps additionnel, les Belouizdadis profitent d'un ballon mal dégagé par la défense d'Al Masry. À l'entrée de la surface, Lofti Boussouar contrôle avant de déclencher une reprise de volée du pied gauche qui finit au fond des filets. Cette égalisation tardive récompense les efforts du CRB dans le dernier quart d'heure et change complètement la perspective de cette double confrontation. Les hommes de Sead Ramovici repartent ainsi d'Égypte avec un résultat précieux. Grâce à ce nul obtenu à l'extérieur, le CR Belouizdad conserve toutes ses chances de qualification pour les demi-finales. La manche retour se disputera samedi prochain au Nelson Mandela Stadium, où les Algériens tenteront de concrétiser cet avantage devant leur public. Après avoir résisté, souffert puis frappé au moment décisif, le Chabab a déjà remporté une première bataille. Reste désormais à transformer cet espoir en qualification. **Mohamed Amine Toumiat**

PRÉPARATION CAN U20

Deux tests au Caire

La sélection algérienne des moins de 20 ans poursuit sa montée en puissance. Dans le cadre de sa préparation aux prochaines échéances continentales, les jeunes « Verts » effectueront un stage ponctué par deux rencontres amicales face à l'Égypte au Caire, une occasion précieuse pour jauger le potentiel du groupe. La sélection algérienne U20 disputera deux matchs amicaux face à son homologue égyptienne les 27 et 30 mars au Caire. L'annonce a été faite par la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre du stage de préparation prévu durant la prochaine fenêtre internationale, du 22 au 31 mars 2026. Ce rassemblement constitue une étape importante dans le programme de travail du sélectionneur Rezki Neïder. L'objectif est clair : préparer au mieux les jeunes internationaux algériens aux éliminatoires régionales qualificatives à la Coupe d'Afrique des nations U20 2026. Face à une sélection égyptienne réputée solide dans les catégories de jeunes, ces deux confrontations serviront de véritable test. La préparation débutera à Alger, où les joueurs entameront leur stage avant de prendre la direction du Caire le 24 mars. Ce regroupement permettra au staff technique de peaufiner les automatismes et d'évaluer l'état de forme des éléments retenus, dans une période stratégique de la saison. Le sélectionneur national poursuit ainsi son travail de détection et de construction d'un groupe compétitif. En janvier dernier, la sélection U20 avait déjà effectué un stage de préparation au Centre technique régional de Tlemcen. Ce rassemblement, organisé du 18 au 21 janvier, avait réuni 27 joueurs évoluant dans le championnat national. Ce stage avait pour objectif principal de superviser les jeunes talents et d'identifier les profils capables d'intégrer durablement l'équipe nationale. Plusieurs éléments avaient alors retenu l'attention du staff technique, qui continue d'observer attentivement leur progression dans leurs clubs respectifs.

UN RENDEZ-VOUS RÉVÉLATEUR

Les deux matchs amicaux face à l'Égypte devraient offrir un aperçu plus précis du potentiel de cette génération. Dans un contexte africain de plus en plus compétitif chez les jeunes, l'Algérie entend construire une équipe capable de rivaliser avec les meilleures sélections du continent. Ces confrontations permettront également d'accumuler de l'expérience internationale, un facteur essentiel pour des joueurs encore en phase de formation. Pour Rezki Neïder et son staff, chaque minute de jeu représente une opportunité d'affiner les choix et de renforcer la cohésion du groupe. Reste désormais à savoir si ces deux tests au Caire permettront aux jeunes « Verts » de franchir un nouveau cap avant les rendez-vous décisifs qui les attendent sur la scène continentale.

M. A. T.

CAN-2026 U17 (QUALIFICATIONS/ ZONE UNAF)

Les Cadets algériens entament leur préparation

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) a entamé samedi son dernier stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation au tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril en Libye, qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Avec un effectif réduit, la première séance d'entraînement s'est déroulée en soirée sous la conduite du sélectionneur national, Amine Ghimouz. La séance a débuté dans la salle de sport du centre avant de se poursuivre sur l'un des terrains du CTN, avec un programme essentiellement axé sur des exercices légers. La préparation se poursuivra jusqu'au 18 mars, date à laquelle sera dévoilée la liste finale des joueurs retenus pour prendre part à ce tournoi, prévu du 22 mars au 5 avril à Benghazi. Selon le calendrier dévoilé par l'UNAF, les Algériens débiteront face à leurs homologues libyens, le mardi 24 mars au stade international de Benghazi (16h00), avant d'enchaîner en défiant le Maroc, le vendredi 27 mars au stade Al-Ittihad Al-Askari (15h00). Exemptés de la troisième journée, les cadets algériens reprendront la compétition en croisant le fer avec la Tunisie, le jeudi 2 avril au stade international de Benghazi (15h00), avant de boucler le tournoi face à l'Égypte, le dimanche 5 avril, toujours au stade international de Benghazi (13h00). Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE

Trois entraîneurs seulement ont survécu au tumulte de la saison

Dans un championnat souvent marqué par l'instabilité sur les bancs de touche, la saison actuelle de la Ligue 1 algérienne ne fait pas exception. Après plusieurs mois de compétition et une série de changements techniques au sein des clubs, ils ne sont désormais plus que trois entraîneurs à avoir entamé la saison et à être toujours en poste : Josef Zinnbauer (JS Kabylie), Sead Ramovi (CR Belouizdad) et Mounir Zeghdoud (ES Ben Aknoun).

Le dernier mouvement en date concerne le départ du technicien sud-africain Ruhlani Mokwena, qui a quitté le banc du MC Alger malgré une situation sportive favorable en championnat. Sous sa direction, le Mouloudia occupait la première place du classement et conservait de sérieuses chances de décrocher le



Ruhlani Mokwena

titre national. La décision de Mokwena intervient dans un contexte paradoxal. Sur le plan domestique, le MC Alger réalisait une saison solide et s'affirmait comme le principal prétendant au sacre en Ligue 1 algérienne. Toutefois, les résultats sur la scène continentale et en coupe nationale ont pesé dans la balance.

Le club algérois a en effet été éliminé dès la phase de groupes de la CAF Champions League, un objectif majeur pour la direction et les supporters. À cela s'est ajoutée une sortie prématurée en quart de finale de la Coupe d'Algérie, face au rival historique, le CR Belouizdad. Ces deux revers ont marqué un tournant dans la trajectoire du technicien sud-africain, dont l'avenir à la tête du club semblait déjà incertain.

Peu après son départ d'Alger, Mokwena a choisi de relever un nouveau défi en rejoignant l'Al-Ittihad Club (Tripoli), l'un des clubs majeurs du championnat libyen. Cette décision illustre la mobilité croissante des entraîneurs dans la région et l'attractivité des projets sportifs au-delà des frontières nationales.

LIGUE 2 AMATEUR (23E JOURNÉE)

La JS El-Biar accrochée, le CA Batna s'impose sur le fil

Le leader de la Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, la JS El-Biar, a été tenue en échec dans le derby algérois face au RC Kouba (0-0), alors que l'ASM Oran s'est imposée à l'extérieur face à la JS Tixeraine (1-0), lors de la 23e journée, disputée samedi, et marquée également par la victoire dans la douleur du CA Batna, au stade 1er-Novembre face à la JSD Jijel (2-1). Dans l'affiche au sommet de cette journée, la JS El-Biar, solide leader, n'a pas réussi à faire la différence face au RC Kouba, dans un derby algérois, disputé à huis clos. Ce résultat permet toutefois aux El-Biarois de consolider leur première place avec 55 points, alors que le RCK reste cinquième avec 40 unités. De son côté, l'USM El-Harrach, principal poursuivant, a également été accroché lors de son déplacement chez le WA Tlemcen (0-0). Les Harrachis comptent désormais 49 points et restent à six longueurs du leader. Dans la lutte pour le podium, l'ASM Oran a réalisé une bonne opération en s'imposant sur la pelouse de la JS Tixeraine (1-0), portant son total à 43 points et s'installant seule à la troisième place. Le CR Témouchent, pour sa part, a dû se contenter du nul sur le terrain de l'ESM Koléa (0-0), restant au pied du podium avec 41 points. Dans les autres rencontres, la JSM



deuxième place à 4 longueurs du leader, le CA Batna. L'US Chaouia a également réalisé une belle opération en dominant largement le MSP Batna (3-0), consolidant ainsi sa place sur le podium avec 44 points. Le MO Bejaia s'est illustré en allant s'imposer sur la pelouse du NC Magra (2-0), rejoignant la course aux premières places avec 43 points, alors que l'USM Annaba s'est imposée face à la Lanterne rouge, le HB Chelghoum-Laid (1-0). De leur côté, le NRB Béné Oulbane a battu l'IB Khemis El-Khechna (2-0), tandis que le MO Constantine a créé la surprise en s'imposant en déplacement face au NRB Telegraphma (1-0). À sept journées de la fin du championnat, la lutte pour l'accession et

pour le maintien reste ouverte dans les deux groupes, promettant une fin de saison particulièrement disputée.

RÉSULTATS

Groupe Centre-Est

NC Magra - MO Bejaia 0-2
USM Annaba - HB Chelghoum Laid 1-0
NRB Béné Oulbane - IB Khemis El Khechna 2-0
JS Bordj Menaiel - US Biskra 0-1
NRB Telegraphma - MO Constantine 0-1
US Chaouia - MSP Batna 3-0
AS Khroub - CR Béné Thour 2-0
CA Batna - JSD Jijel 2-1

Classement :	Pts	J
1). CA Batna	50	23
2). US Biskra	46	23
3). US Chaouia	44	23

Groupe Centre-Ouest

JS Tixeraine - ASM Oran 0-1
ESM Koléa - CR Témouchent 0-0
RC Arbaâ - WA Mostaganem 2-2
JS El-Biar - RC Kouba 0-0
US Béchar Djedid - CRB Adrar 5-2
NA Hussein-Dey - MC Saïda 2-0
WA Tlemcen - USM El-Harrach 0-0
JSM Tiaret - GC Mascara 2-1

Classement :	Pts	J
1). JS El Biar	55	23
2). USMH	49	23
3). ASM Oran	43	23

PREMIER LEAGUE

Le titre s'éloigne pour Manchester City

Pep Guardiola avait parlé d'espoirs de titre "anéantis" en cas de défaite. Manchester City n'a fait qu'un peu mieux sur la pelouse du mal classé West Ham (1-1) samedi soir. Pourtant lancés par l'ouverture du score de Bernardo Silva, les SkyBlues qui ont largement dominé, sont finalement repartis bredouilles. Avec un match d'avance, Arsenal possède tout de même un matelas confortable (9 points).



"Si on ne gagne pas à West Ham, on peut dire adieu au titre." Pep Guardiola avait-il vu l'oiseau de mauvais augure ? Suspendu pour avoir écopé de six cartons jaunes cette saison, le technicien a assisté depuis les tribunes au match nul de Manchester City à West Ham (1-1) samedi, qui met peut-être fin aux espoirs de titre en Premier League de son équipe. Son faciès en disait long après une rencontre dominée par les Citizens, également bien cadennassée par des Hammers généreux et solidaires défensivement.

CITY S'ÉLOIGNE DU TITRE...

Pourtant tout avait si bien commencé pour les Skyblues, avec la chance de leur côté qui plus est. Excentré sur le côté droit de la surface des Hammers, Bernardo Silva a sans doute voulu trouver Erling Haaland par un centre... qui s'est trans-

formé en un lobe parfait, clouant sur place Mads Hermansen : heureuse mais somptueuse cette ouverture du score et une juste récompense pour entame de match maîtrisée (31e).

Et puis West Ham s'est réveillé. Piqués, les Hammers ont répondu deux minutes plus tard sur leur premier corner de la partie. Bien aidé par la sortie manquée de Gianluigi Donnarumma, Konstantinos Mavropanos a ajusté une tête surpuissante sur la barre transversale avant que le ballon ne finisse finalement par rentrer dans le but (35e).

West Ham a ensuite muselé City, concédant 15 corners sans jamais céder à nouveau. Mavropanos a même donné son corps à la science en contrant une reprise d'Erling Haaland à bout portant dans le temps additionnel (90e+2). Le Norvégien justement, davantage en vue avec les entrées de Doku et Cherki, les

seuls Citizens réellement remuants, n'a jamais réussi à ajuster la mire (61e, 70e).

... WEST HAM DE LA RELÉGATION

Un parfum de KO planait sur Londres. City a poussé, se procurant de multiples occasions dans le temps additionnel : sans succès. West Ham n'a jamais cédé pour obtenir le point du match nul ô combien important. Les Hammers sortent provisoirement de la zone de relégation en attendant le match de Nottingham Forest ce dimanche face à Fulham.

City est désormais à 9 points d'Arsenal, certes avec un match en moins. Les Gunners ont réussi à forcer la décision dans les derniers instants pour s'imposer ce samedi après-midi face à Everton... City a échoué, le destin de la Premier League s'est peut-être définitivement dessiné.

SERIE A

L'Inter Milan accroché par l'Atalanta, Naples poursuit sur sa bonne lancée

La passe difficile de l'Inter se poursuit. Après l'élimination en Ligue des champions, puis la défaite dans le derby face à l'AC Milan, les Nerazzuri, toujours leaders ont concédé un match nul frustrant à domicile face à l'Atalanta, samedi (1-1). Alors que le Napoli a enchaîné un troisième succès de suite en renversant Lecce (2-1), et compte neuf points de retard sur le leader. Rien ne va plus pour l'Inter Milan : battus dans le derby contre l'AC Milan (1-0) le week-end dernier, les Nerazzuri, remontés contre l'arbitrage, se sont faits surprendre à domicile par l'Atalanta (1-1) samedi lors de la 29e journée du Championnat d'Italie. Il y a encore six jours, l'Inter caracolait en tête de la Serie A avec dix points d'avance, et pouvait écœurer sans doute définitivement la concurrence avec un succès contre le Milan. Mais la semaine s'est mal passée pour les Nerazzuri. Ils se sont encore inclinés dimanche dernier contre leurs grands rivaux qu'ils n'ont plus battus depuis avril 2024 et, samedi, ils ont laissé filer deux points de plus.

Résultat, ils sont certes toujours leaders avec 68

points, mais leur avance qui aurait pu grimper jusqu'à 13 points, n'est plus que de huit points et pourrait même se réduire à cinq unités si l'AC Milan (2e, 60 pts) s'impose face à la Lazio dimanche à Rome. Et pour ne rien arranger, l'Inter sera privé de son entraîneur Cristian Chivu au moins pour son prochain match. Le technicien roumain a en effet été exclu après être sorti de ses gonds suite à une décision arbitrale. En tête depuis la 26e minute et un but de son prodige Francesco Pio Esposito, son équipe a concédé le but de l'égalisation (82e) sur une action litigieuse selon Chivu et ses joueurs.

CHIVU EXCLU

À la lutte avec Denzel Dumfries, sous pression juste devant sa surface de réparation, Kamaldeen Sulemana aurait récupéré le ballon en faisant trébucher le Néerlandais. Si Yann Sommer a pu détourner la frappe de Sulemana, le gardien suisse n'a rien pu faire quand le ballon est revenu dans les pieds de Nikola Krstovic, qui, seul dans la surface, n'a eu aucun mal à le tromper. Malgré les protestations des joueurs de l'Inter,

l'arbitre Gianluca Manganiello a aussitôt validé le but, pour la plus grande incrédulité de Dumfries et pour la plus grande colère de Chivu. L'entraîneur a voulu entrer sur le terrain pour dire son fait à l'officiel qui l'a aussitôt exclu avec un second avertissement.

La colère de l'Inter et de ses tifosi a également été attisée par une autre décision de M. Manganiello qui a refusé de siffler un penalty dans le temps additionnel pour une faute dans la surface sur Davide Frattesi. À l'issue de la rencontre, des joueurs se sont précipités autour de l'arbitre pour lui demander des explications, mais aucun joueur ni dirigeant ne s'est présenté devant la presse pour commenter ce match.

Même si ce nul ne fait pas les affaires de l'Atalanta, toujours 7e (50 pts) à quatre points de la 4e place, la dernière qualificative pour la Ligue des champions, son entraîneur ne cachait pas son soulagement, trois jours après la déroute de son équipe contre le Bayern Munich (6-1) en 8e de finale aller de la Ligue des champions. "C'est une semaine difficile, mais la réaction et l'état d'esprit m'ont beaucoup plu", a insisté

Raffaella Palladino, l'entraîneur bergamasque.

LA PASSE DE TROIS POUR UN NAPLES RENVERSANT

Quelques heures après le fâcheux contretemps du leader milanais, les Napolitains ont, eux, assuré un troisième succès de suite, à domicile, face à Lecce (2-1). Menés après trois petites minutes et le but du défenseur Jamil Siebert d'une tête sur corner, les protégés d'Antonio Conte ont réagi avec sérieux en deuxième période. Rasmus Hojlund a lancé les siens dès le retour des vestiaires (1-1, 46e), servi par un très bon Matteo Politano, qui s'est lui-même mué en buteur vingt minutes plus tard (2-1, 67e).

Le match a été longuement interrompu lorsque l'attaquant zambien de Lecce Lameck Banda, touché à l'abdomen, a fait un malaise. Il a ensuite été évacué sur une civière après avoir rapidement repris conscience. Naples, avec 59 points, conforte sa troisième place avant le duel entre la Lazio et l'AC Milan, dimanche soir. Et le champion en titre ne compte plus que neuf points de retard sur le leader intéressé. Une bonne opération.

LIGA

Le Real atomise Elche

Malgré la réduction d'Elche en fin de match, le Real Madrid s'est offert une victoire tranquille ce samedi en Liga (4-1) face à Elche. Une victoire qui permet aux Merengues de revenir à un point du Barça qui affrontera le FC Séville ce dimanche. Madrid a pu encore compter sur un grand Federico Valverde. Déjà auteur d'un triplé en C1, le milieu a signé un petit bijou en pleine lucarne.

Trois jours après sa grande soirée face à Manchester City, le Real Madrid a récidivé en s'imposant, à domicile, 4-1, face à Elche ! Emmenés par Federico Valverde ou encore Arda Güler, auteur d'un but extraordinaire, les Madrilènes ont assuré pour remporter un deuxième match de suite en Liga et revenir à un point de Barcelone.

Il est l'homme en forme du moment du côté du Real Madrid ! Après son formidable show, face à Manchester City, mercredi soir lors du 8eme de finale aller de la Ligue des champions, Federico Valverde a remis ça. Pas de triplé ce samedi soir pour l'Uruguayen, mais ce dernier a encore changé le cours du match, face à Elche.

Privé de neuf joueurs, dont Kylian Mbappé, encore trop juste pour faire son retour sur le terrain, le Real a pris son temps dans cette rencontre face au 17e de la Liga. Sans doute fatigués après la grosse prestation en Coupe d'Europe il y a trois jours, les Merengues ont laissé le ballon à leurs adversaires, sans concéder la moindre occasion, avant d'accélérer et faire mouche sur la première vérifiable occasion du soir.

VALVERDE, L'HOMME DU MOMENT

Après un coup franc surpuissant de Valverde, repoussé par le portier adverse Matías Dituro, Antonio Rüdiger a lancé le match des hommes d'Alvaro Arbeloa avec une reprise propulsée au fond des filets des Franjiverdes (39e) ! Sans paniquer après un début de match timide, le Real a mis une option sur la victoire en l'espace de cinq minutes.

Élément déclencheur sur l'ouverture du score, Valverde l'a également été, juste avant la mi-temps, pour le but du break. Au départ de l'action, avec un ballon remonté dans l'axe, il fut, comme en Ligue des champions, également à la conclusion. Après une feinte de frappe du pied gauche, le milieu de terrain a envoyé son ballon dans la lucarne gauche d'un Dituro impuissant face à la justesse du tir, pour faire confirmer sa montée en puissance en 2026 (44e).

Le break en poche, peu inquiet par une équipe qui se bat pour le maintien, Arbeloa a rapidement mis au repos certains cadres (Vinicius Junior, Valverde, Tchouaméni), ne voulant pas remplir davantage son infirmerie, mais surtout permettre à certains joueurs de souffler avec un déplacement ô combien important à Manchester dans trois jours. Du repos pour ses cadres, du temps de jeu pour ses jeunes. L'ancien entraîneur de la Castilla a profité de ce match maîtrisé pour faire jouer des joueurs qu'il a connus ces derniers mois, avec les entrées d'Aguado, Manuel Ángel, Palacios ou encore Yanez.

LE TOUR DE MAGIE D'ARDA GÜLER

Ce dernier nommé s'est rapidement mis en évidence, en offrant le but du 3-0 à Dean Huijsen, de retour en tant que titulaire en championnat, un mois plus tard (66e). Si Elche a sauvé l'honneur en fin de match, avec le but contre-son-camp du malheureux Manuel Ángel, après une grosse erreur de relance d'Eduardo Camavinga (85e), cette rencontre a pris une autre dimension dans les dernières minutes.

Entré à l'heure de jeu, Arda Güler était passé tout proche d'un beau but, avec un ballon enroulé à quelques centimètres de la lucarne adverse (87e), mais le Turc s'est rattrapé deux minutes plus tard. Après un ballon récupéré dans son camp, le milieu offensif a régalié le public du Santiago Bernabeu avec un lob de 60 mètres, direction le but de Dituro, pour un sacré coup de génie (89e) ! Un final en apothéose, pour confirmer ce large succès et revenir provisoirement à un point du FC Barcelone, opposé au FC Séville ce dimanche.

LE KREMLIN A PROPOS DE LA BAISSÉ DES SANCTIONS AMÉRICAINES SUR LE PÉTROLE RUSSE

La mesure vise à stabiliser les marchés de l'énergie

La décision américaine d'assouplir temporairement les sanctions sur le pétrole russe vise à contribuer à la stabilisation du marché mondial de l'énergie, a estimé vendredi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

La jugé que cette initiative allait dans le sens des intérêts de la Russie et pourrait contribuer à apaiser les marchés énergétiques, alors que les inquiétudes grandissent face à l'aggravation de la crise énergétique mondiale. "Sans volumes importants de pétrole russe, il serait impossible de stabiliser le marché", a assuré M. Peskov. Il a précisé que cette exemption ne s'appliquait qu'au pétrole russe chargé sur des navires avant jeudi et ne marquait pas un assouplissement plus général des sanctions pétrolières contre la Russie. Réagissant à la flambée des prix, Washington a annoncé l'autorisation temporaire de la vente de pétrole russe stocké sur des navires. Ce nouvel assouplissement a été salué par le Kremlin alors que les revenus pétroliers de Moscou ont atteint leur plus bas niveau



depuis le début de la guerre en Ukraine. Le ministère américain des Finances a annoncé l'autorisation, de manière temporaire, de la vente du pétrole russe stocké sur des navires. Il a délivré une licence autorisant la vente, jusqu'au 11 avril, de pétrole brut et de produits pétroliers russes chargés à bord de navires avant le 12 mars, 0h01, heure locale. Scott Bessent a déclaré dans un communiqué que cette nouvelle autorisation visait à "accroître la portée mondiale de l'offre existante". Mais il s'agit d'une "mesure à court terme", a-t-il insisté. Le ministre a ajouté que cette annonce n'apporterait pas "de bénéfices financiers significa-

tifs au gouvernement russe, qui tire la majorité des taxes prélevées au moment de l'extraction" du pétrole. Les revenus pétroliers et gaziers de la Russie ont atteint en janvier leur plus bas niveau depuis cinq ans et l'économie russe, qui en dépend, est en difficulté. Cette décision est donc une aubaine financière pour Moscou. Rien qu'au cours de la première quinzaine de mars, la Russie a engrangé près de 7 milliards de dollars grâce à ses exportations de combustibles fossiles. C'est un bond de 14 % par rapport au mois dernier. Il y aurait "un peu moins de 130 millions de barils de pétrole brut russe déjà en mer", a estimé Richard Meade, rédacteur

en chef de la revue maritime spécialisée Lloyd's List.

DES DISCUSSIONS ONT EU LIEU À WASHINGTON

Jeudi, une délégation russe en visite aux Etats-Unis a discuté de la crise actuelle sur le marché mondial de l'énergie et des projets économiques potentiels avec la partie américaine, a déclaré un envoyé spécial du président russe. Une réunion a eu lieu entre la délégation russe et des responsables américains sur des projets visant à rétablir les relations bilatérales, a déclaré Kirill Dmitriev, envoyé spécial du président russe Vladimir Poutine et chef de la délégation russe. Il a déclaré que de nombreux pays, en particulier les Etats-Unis, commençaient à mieux comprendre le rôle clé du pétrole et du gaz russes dans le maintien de la stabilité économique mondiale, ainsi que l'inefficacité et la nature destructrice des sanctions contre la Russie. Plus tôt dans la journée, l'envoyé spécial du président américain, Steve Witkoff, a déclaré que les représentants américains et russes avaient discuté de "divers sujets" et convenu de rester en contact.

R. I.

ETATS-UNIS

Un juge fédéral américain bloque la procédure judiciaire visant la Réserve fédérale

Un juge du tribunal fédéral pour le District de Columbia a bloqué deux assignations à produire des documents adressés à la Réserve fédérale par des procureurs fédéraux, selon un document judiciaire rendu public vendredi. Cette décision porte un coup aux efforts des procureurs fédéraux visant à attaquer la banque centrale, dont le président, Jerome Powell, a fait l'objet de critiques et de pressions de la part de l'administration Trump en raison de ses décisions de politique monétaire et des dépassements de budget liés à la rénovation de ses bâtiments. Le juge James Boasberg a estimé que les procureurs n'avaient pas émis ces

assignations dans un but légitime. "De nombreux éléments indiquent que l'objectif principal (sinon le seul) de ces assignations à comparaître est de harceler et de faire pression sur M. Powell pour qu'il cède aux exigences du président ou qu'il démissionne afin de laisser la place à un président de la Fed qui le fera", a-t-il écrit dans sa décision rendue mercredi. Le gouvernement américain n'a fourni aucune preuve que M. Powell ait commis un quelconque délit, si ce n'est celui d'avoir déplu au président américain Donald Trump, a ajouté le juge qui en a conclu que les motifs invoqués pour justifier ces assigna-

tions n'étaient que de "simples prétextes". Donald Trump et ses collaborateurs ont fait au moins une centaine de déclarations visant à attaquer le président de la Fed et à faire pression sur lui pour qu'il baisse les taux d'intérêt, a poursuivi le juge Boasberg. Cette bataille judiciaire pourrait retarder la confirmation par le Sénat américain de la nomination par M. Trump du prochain président de la Réserve fédérale, le sénateur républicain Thom Tillis ayant promis de s'opposer à tout candidat à ce poste à la suite de l'enquête menée contre Powell.

R. I.

UKRAINE

Au moins quatre morts dans une attaque près de Kiev

Au moins quatre personnes ont été tuées et quinze blessées dans des frappes russes "massives" sur plusieurs régions d'Ukraine, et notamment sur celle de la capitale Kiev où des infrastructures énergétiques ont été ciblées, ont annoncé samedi les autorités. "La région de Kiev a connu une nouvelle nuit difficile. Malheureusement, le bilan s'élève désormais à quatre morts. Quinze habitants de la région ont été blessés", a annoncé sur Telegram le gouverneur régional, Mykola Kalachnyk, précisant que le bilan pouvait encore s'alourdir. Selon le président Volodymyr Zelensky, "l'attaque massive" a visé également les régions de Soumy (nord), Kharkiv (nord-est), Dnipro (centre), et Mykolaïv (sud).

R. I.

PRESSIONS AMÉRICAINES SUR CUBA

Moscou réaffirme son opposition

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a réaffirmé la position de principe de Moscou sur le fait que les pressions économiques et politiques exercées par les Etats-Unis sur Cuba sont inacceptables. M. Lavrov a fait cette déclaration à l'issue d'une conversation télé-

phonique avec son homologue cubain Bruno Rodriguez Parrilla jeudi, selon un communiqué du ministère. M. Lavrov a également exprimé son soutien sans faille au peuple cubain fraternel dans ses efforts pour défendre la souveraineté de l'Etat et le droit de choisir sa propre voie de développement.

Au cours de la conversation, ils ont abordé des questions majeures liées à la coopération bilatérale et à la situation internationale, ainsi que la 23e réunion de la Commission intergouvernementale russo-cubaine sur la coopération commerciale, économique, scientifique et technique.

R. I.

RUSSIE

Les forces armées ont progressé au nord de Krasny Liman

Des militaires russes ont progressé au nord de Krasny Liman (nom ukrainien : Liman) dans la République populaire de Donetsk (RPD) au cours de la semaine écoulée et ont commencé à exercer des pressions sur les unités des forces armées ukrainiennes à l'est de la ville. C'est ce qu'a déclaré à TASS l'expert militaire Andreï Marochko.

R. I.

PAYS-BAS

Explosion dans une école juive à Amsterdam

Une explosion s'est produite dans la nuit de vendredi à samedi dans une école juive d'Amsterdam, causant des dégâts limités mais ne faisant aucun blessé, ont rapporté des médias locaux. L'agence de presse néerlandaise (ANP) a rapporté que l'incident est traité comme une « attaque ciblée contre la communauté juive ». Les autorités ont confirmé qu'il existe des images vidéo montrant la détonation de l'engin explosif. Les enquêteurs examinent actuellement les enregistrements dans le cadre de l'enquête en cours. Par ailleurs, quatre adolescents ont été arrêtés vendredi à Rotterdam en lien avec un incendie criminel dans une synagogue. La police cherche toujours à déterminer si les adolescents avaient d'autres projets.

R. I.

RPDC

Un projectile non identifié tiré vers l'est

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) a tiré un projectile non identifié en direction de l'est, dont le nombre exact reste à confirmer, a déclaré samedi l'état-major interarmées sud-coréen (JCS) en disant analyser ses caractéristiques techniques et sa portée. La RPDC avait tiré un missile balistique en direction des eaux orientales le 27 janvier. Si ce dernier tir en date s'avère être bien un missile balistique, il s'agirait alors du troisième tir de l'année. Ce tir survient alors que les forces sud-coréennes et américaines mènent depuis le 9 mars leur exercice militaire conjoint annuel, baptisé "Freedom Shield", qui devait s'achever le 19 mars. Séoul et Washington ont insisté sur le caractère défensif de ces exercices conjoints, mais Pyongyang les a dénoncés comme étant une répétition générale en vue d'une invasion vers le nord.

R. I.

POUR DES NEGOCIATIONS DANS LES PROCHAINS JOURS

Des représentants israéliens et libanais devraient se rencontrer

Des représentants israéliens et libanais devraient se rencontrer dans les prochains jours pour une série de négociations, dans un contexte d'intensification des combats entre Israël et le Hezbollah, a rapporté samedi le quotidien israélien Haaretz. Selon le journal citant une source proche du dossier, l'ancien ministre israélien Ron Dermer, chargé de s'occuper du "dossier du Liban" par le Premier ministre Benjamin Netanyahu, rencontrera des représentants libanais pour des négociations directes. La source a ajouté que les Etats-Unis seront également impliqués dans le processus, qui sera mené en leur nom par Jared Kushner, le gendre du président américain Donald Trump. Une autre source a indiqué au journal que les négociations entre les deux pays pourraient avoir lieu à Chypre ou à Paris. Parallèlement, le président français Emmanuel Macron a écrit samedi dans un message en hébreu publié sur le réseau social X être prêt à contribuer à l'organisation de ces discussions et à les accueillir à Paris, exhortant dans le même temps Israël à éviter une opération terrestre à grande échelle au Liban.

R. I.

FAISANT VALOIR SON "DROIT A LA NEUTRALITE" DANS LE CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

La Suisse refuse le survol de son espace aérien par les avions militaires US

La Suisse a pour la première fois depuis le début du conflit au Moyen-Orient annoncé samedi avoir rejeté deux demandes des Etats-Unis de survol de son territoire, faisant valoir son "droit à la neutralité". Les Américains ont déposé plusieurs demandes en ce sens, notamment pour des avions militaires, a déclaré le gouvernement suisse dans un communiqué.



PH : AP

Le Conseil fédéral a refusé deux demandes de survol pour des avions militaires appartenant aux Etats-Unis, en lien avec la guerre en Iran. Un vol de maintenance et deux demandes de survol pour des avions de transport ont en revanche été approuvés. Les Etats-Unis et Israël sont en guerre contre l'Iran, écrit samedi la Confédération. Le droit de la neutralité interdit les survols effectués par des parties à un conflit à des fins militaires en rapport avec ledit conflit. Sont autorisés les vols à des fins humanitaires ou médicales, y compris le transport de blessés, ainsi que les survols qui n'ont aucun lien avec le conflit.

TROIS AUTRES REQUÊTES ACCEPTÉES

En conséquence, deux demandes de survol soumises pour le 15 mars, concernant deux avions de reconnaissance, ont été rejetées. Trois autres requêtes (avions de transport et maintenance) ont été acceptées. Le Conseil fédéral a en outre décidé que les demandes futures qui ne sont manifestement pas liées au conflit seront approuvées (sauf exceptions), de même que les vols effectués à des fins humanitaires ou médicales, y compris pour le transport de blessés. Les Etats-Unis bénéficient toujours d'une autorisation à l'année pour les avions d'Etat clairement identifiés, rappelle la Confédération. En sont notamment exclus, les vols d'Etat qui constitueraient un soutien mili-

taire dans la guerre entre les États-Unis, Israël et l'Iran.

LE MATÉRIEL DE GUERRE AUSSI CONCERNÉ ?

Si le droit de la neutralité s'applique pleinement, Berne pourrait aussi devoir interdire l'exportation de matériel de guerre vers les États-Unis. Pour l'instant, le gouvernement tempore. Le ministre des Affaires étrangères Ignazio Cassis assure que "le Conseil fédéral étudiera la question de plus près ces prochains jours". Une prudence qui reflète les enjeux politiques et économiques du dossier. L'industrie de l'armement redoute en effet un nouveau

choc. Le directeur de Swissmem Philippe Cordonier estime qu'"il serait extrêmement incohérent que les entreprises ne puissent plus exporter vers les États-Unis alors que la Suisse achète pour des milliards d'équipements américains". À droite comme à gauche, certains réclament pourtant une application stricte de la neutralité. "À partir de maintenant, on ne discute plus: plus de survol, plus de livraisons d'armes!", affirme Susanne Vincenz Stauffacher (PLR/SG). Laurence Fehlmann Ruelle (PS/GE) appelle aussi à "être vraiment cohérent", rappelant que la Suisse a refusé de vendre des armes à l'Ukraine alors même qu'elle soutient le pays. **R. I.**

SELON LE COMMANDANT DE LA MARINE DU CORPS DES GARDIENS DE LA REVOLUTION

Le détroit d'Ormuz n'est pas fermé, mais reste sous contrôle de l'Iran

Le détroit d'Ormuz, une voie maritime essentielle pour le transport mondial du pétrole, reste ouvert et sous contrôle de l'Iran, a déclaré samedi un haut responsable militaire iranien, alors que les tensions s'intensifient avec les Etats-Unis et leurs alliés. Alireza Tangsiri, commandant de la marine du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), a déclaré dans un communiqué que les affirmations des Etats-Unis concernant la destruction de la marine iranienne ou la mise en place d'une escorte de sécurité pour les pétroliers était fausses, selon l'agence de presse semi-officielle iranienne Tasnim. "Le détroit d'Ormuz n'a pas été bloqué

militairement et est simplement sous contrôle", indique le communiqué. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a repris ce message, déclarant aux médias américains que le détroit reste ouvert à la navigation internationale, sauf pour les navires appartenant aux Etats-Unis, à Israël et à leurs alliés. "Le détroit d'Ormuz est ouvert. Il n'est fermé qu'aux pétroliers et aux navires appartenant à nos ennemis, à ceux qui nous attaquent et à leurs alliés. Les autres sont libres de passer", a déclaré M. Araghchi. Le détroit d'Ormuz est un goulet d'étranglement stratégique par lequel transite environ un cinquième du pétrole mondial. Dans son pre-

mier message en tant que guide suprême de l'Iran, Mojtaba Khamenei s'est engagé à maintenir son influence sur le détroit d'Ormuz. Samedi, le président américain Donald Trump a exhorté les pays qui dépendent des livraisons de pétrole transitant par le détroit à assumer leurs responsabilités pour qu'il reste ouvert, avec l'aide des Etats-Unis. Washington s'efforce de faire baisser les prix élevés du pétrole dans un contexte marqué par les attaques conjointes américano-israéliennes contre l'Iran, qui ont déclenché des représailles iraniennes contre des cibles américaines dans toute la région. **R. I.**

KAZAKHSTAN

Vote sur une nouvelle constitution

Le référendum national sur une nouvelle constitution devait avoir lieu hier au Kazakhstan. Les amendements ont été proposés par le président kazakh Kassym-Jomart Tokayev en septembre 2025. Il a suggéré de remplacer un parlement bicaméral par un parlement unicaméral. Plus tard, en janvier, Tokayev a présenté d'autres propositions : créer le poste de vice-président, réformer les organes consultatifs, modifier le préambule de la constitution et introduire une série d'autres amendements. La commission constitutionnelle, composée de plus de 100 politiciens, experts et militants sociaux, a été créée. Ses membres ont jugé qu'une nouvelle constitution devait être adoptée, car les amendements proposés affectent plus de 80% de la version actuelle. Le 11 février, il a été annoncé que la nouvelle édition de la constitution avait été rédigée et, le même jour, le président a signé un décret fixant la date du référendum au 15 mars. Le projet a été publié le 12 février. La seule question sur les bulletins de vote sera "Acceptez-vous la nouvelle constitution de la République du Kazakhstan, dont le projet a été publié par les médias le 12 février 2026." **R. I.**

INTEMPERIES EN ESPAGNE

13 régions placées en alerte orange

La neige, les vents violents et la pluie ont placé 13 régions en alerte, la Catalogne étant en alerte orange, épicentre des intempéries. La communauté catalane est placée en alerte jaune pour la neige et le vent et en alerte orange pour les phénomènes côtiers, avec des vagues pouvant atteindre 4 mètres. Treize communautés autonomes, en plus de la ville de Melilla, sont aujourd'hui en alerte en raison de la neige, des vagues, du vent et/ou de la pluie, la Catalogne étant au niveau orange (risque important) pour les phénomènes côtiers, avec des vagues pouvant atteindre 4 mètres. La communauté catalane est également placée en alerte jaune (faible danger) pour la neige et le vent, selon les prévisions de l'Agence météorologique d'Etat (Aemet). Les territoires suivants sont également exposés à ce niveau de risque en raison d'un ou plusieurs problèmes liés aux conditions météorologiques : l'Andalousie, la Communauté valencienne, les îles Canaries et la ville autonome de Melilla, en raison des vents et des tempêtes maritimes ; l'Aragon, la Castille-et-León et La Rioja, en raison de la neige. En outre, les Asturies, en raison de la neige et des tempêtes maritimes ; les îles Baléares, la Cantabrie et la Galice en raison de phénomènes côtiers ; la Navarre en raison de la pluie et de la neige ; et le Pays basque en raison de la pluie et de phénomènes côtiers. Selon les prévisions, un front devrait achever de traverser la péninsule et les îles Baléares aujourd'hui, suivi d'une masse d'air polaire. Des pluies affecteront la majeure partie de la moitié nord de la péninsule et les îles Baléares, y compris la région Bétique. **R. I.**

RELANCE DU NUCLEAIRE CIVIL

L'Europe divisée

Le ton est donné : réduire la part du nucléaire en Europe était une "erreur stratégique", selon la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors d'une déclaration au sommet sur le nucléaire civil à Paris, mardi dernier. Ce sommet réunit une quarantaine de pays autour de la relance du nucléaire civil, alors que la guerre au Moyen-Orient et en Ukraine perturbent les approvisionnements en hydrocarbures et posent la question de la souveraineté énergétique des Etats dépendants des énergies fossiles. En Europe, la France, où les centrales nucléaires produisent la grande majorité de l'électricité, plaide pour l'atome comme facteur "d'indépendance" face aux hydrocarbures qui deviennent un "instrument de déstabilisation", selon les mots du président français Emmanuel Macron lors de l'ouverture du sommet, organisé en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En Allemagne, qui avait annoncé sa sortie du nucléaire il y a 15 ans après la catastrophe de Fukushima au Japon, l'actuel chancelier Friedrich Merz parle lui aussi désormais "d'une grave erreur stratégique". Le pays a définitivement stoppé sa production d'énergie nucléaire en 2023. D'autres membres de l'UE comme l'Espagne et l'Autriche sont fortement opposés à l'atome et misent avant tout sur les énergies renouvelables. Par exemple, l'Autriche ambitionne produire 100% de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelable d'ici 2030. En 2024, selon les données Eurostat, les renouvelables représentaient un peu plus de 47 % de la production d'électricité dans l'UE, contre près de 23 % pour l'énergie nucléaire. **R. I.**

COREE DU NORD

Une dizaine de missiles balistiques tirée

Les médias sud-coréens notent que le lancement a eu lieu alors que le Premier ministre du pays avait déclaré que le président américain Donald Trump était intéressé par un contact avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. La Corée du Nord a lancé une dizaine de missiles balistiques samedi, a rapporté l'agence de presse Yonhap, citant des sources militaires sud-coréennes. "Nos forces armées ont détecté une dizaine de missiles balistiques lancés vers la mer du Japon depuis la zone de Sunan [près de Pyongyang] à 13h20 (4h20 GMT — TASS)", ont déclaré des responsables à Séoul. Les médias sud-coréens notent que le lancement a eu lieu alors que le Premier ministre du pays avait déclaré que le président américain Donald Trump était intéressé par un contact avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. Samedi, à l'issue d'une rencontre avec Trump à Washington, le Premier ministre sud-coréen Kim Min-seok a déclaré que le dirigeant américain n'avait pas exclu une rencontre avec le chef d'Etat nord-coréen. En outre, la Corée du Sud et les Etats-Unis mènent des exercices conjoints de grande envergure, Freedom Shield, du 9 au 19 mars. La Corée du Nord avait précédemment lancé des missiles balistiques le 27 janvier. **R. I.**

PATRIMOINE

Le Caftan algérien distingué dans une grande cérémonie

Le Caftan algérien, symbole d'authenticité et d'élégance, a été distingué lors d'un défilé de mode, organisé, samedi à Alger, après le F'tour du 24e jour du mois sacré de Ramadhan, qui a réuni plusieurs personnalités et des stars du monde Culturel et artistique algériens.

Sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, la deuxième édition du Festival, "Fashion Traditional", organisée à l'hôtel "El- Aurassi", a choisi de célébrer la tradition ancestrale et le patrimoine culturel algériens. L'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) a reconnu le Caftan algérien en décembre 2025 lors de la tenue de sa 20e session à New Delhi, en intégrant explicitement le caftan, la gandoura, la melehfa, le quat et le lhaf au "costume féminin festif du grand est algérien", une inscription qui valorise le savoir-faire ancestral des artisans de la région et qui confirme l'antériorité de cet habit traditionnel. En présence de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger et de nombre de comédiens et d'artistes, six modélistes femmes, ont mis en valeurs cette tenue de cérémonie raffinée qui se distingue par ses broderies complexes de haute couture, au fil d'or (fetla ou mejboud) sur du velours ou du satin. Présentant chacune sa collection, les sœurs Halima, Assia et Asma Djellabi de Souk Ahras, Hiba Cheriet de Guelma, Aïcha Bennari de Annaba et Nibel Rezgui d'Alger, ont fait montre de leurs savoir-faire respectifs, sublimant les différents modèles du Caftan, allant ainsi,



du classique, comme le Caftan du Cadi constantinois, aux créations modernes et épurées. Six à huit mannequins animant chacun des défilés, ont porté le rendu de ces six grandes couturières, qui ont "bien mérité d'être mises sous les projecteurs", de l'avis d'une spectatrice présente a cette soirée. Les invités de ce grand événement ont pu apprécier, entre autres pièces présentées lors de ces défilés, le Caftan constantinois (qatifa), incontournable des mariées dans l'Est algérien, en velours lourd et célèbre pour ses broderies denses en mejboud doré. Le Caftan d'Alger, traditionnellement plus léger, qui peut être en velours ou en soie dans différentes couleurs, avec des broderies plus fines, a également été très applaudi. Autres modèles de Caftan présentés, celui dit "moderne", réinventé dans diverses conceptions par les six femmes- stylistes, qui ont combiné des coupes contemporaines avec des

techniques ancestrales, souvent avec des manches larges et des ceintures travaillées. Le Caftan en velours, synonyme de luxe, très prisé en hiver, lors de soirées ou de cérémonies, a lui aussi été de la soirée. Chacune des collections des sœurs Djellabi, celle de Hiba Cheriet, Aïcha Bennari et Nibel Rezgui, ont toutes valorisé le Caftan, porté ouvert ou fermé et associé au Karakou, la Chedda, la Djeba, Serouel chelka, ainsi qu'aux robes représentant toutes les régions d'Algérie. Cette soirée patrimoniale a été agrémentée par la voix suave de la chanteuse, Yasmine Belkacem et les cadences et mélodies envoûtantes des troupes de Constantine, "Behdjet K'sentina" (Aissaoua), dirigée par Boudraâ Temmam et "El Safwane Dar Bernou", sous la direction de Mustapha Sofa. A l'issue de cette grande soirée, des trophées honorifiques ont été remis par les organisateurs, aux six couturières.

LA VIEILLE MOSQUÉE DE BOUSSEMGHOUN

Un chef-d'œuvre architectural à El Bayadh

La vieille mosquée située au cœur du ksar historique de Boussemghoun, dans la wilaya d'El Bayadh, est considérée comme un important phare religieux et spirituel. Elle constitue également un chef-d'œuvre architectural et culturel qui se dresse fièrement depuis des siècles. Cet édifice religieux et historique est l'un des plus importants témoignages civilisationnels enracinés profondément dans l'histoire, à l'intérieur des remparts du ksar ancestral de Boussemghoun, connu sous le nom de "Ksar El Asaad". Ce ksar est l'un des plus anciens du Sud-ouest du pays, ayant été construit il y a environ 17 siècles. Il attire, chaque année, un grand nombre de visiteurs, ainsi que des disciples de la confrérie Tidjania venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays, en raison de la profonde dimension spirituelle de la zaouïa et de la retraite spirituelle d'Ahmed El-Tidjani, située dans ce même ksar. Selon le professeur et chercheur en patrimoine local et en histoire des ksour, également secrétaire général de l'Association nationale pour le développement du tourisme des ksour et des oasis, Belhadji Laghrissi, ce monument compte parmi les plus anciennes mosquées de la région et même du pays. Sa fondation remonterait au début de la conquête islamique. La mosquée occupe un emplacement central au sein

du ksar en raison de son rôle de pôle d'attraction. Elle est entourée d'habitations et, du côté sud, se trouve l'école coranique. La vieille mosquée de Boussemghoun, qui s'étend sur une superficie totale d'environ 210 mètres carrés, a été construite avec des matériaux naturels locaux résistants aux variations climatiques. Son toit est couvert de bois de genévrier, réputé pour sa solidité, ainsi que de tiges de laurier-rose. La salle de prière, de forme rectangulaire, est soutenue par 31 piliers. Son mihrab est creusé et recouvert d'une demi-coupole lisse. A gauche du mihrab se trouve le minbar construit en pierre. Quant à la cour de la mosquée, elle a une forme rectangulaire irrégulière et sa superficie est plus grande que celle de la salle de prière. Concernant le minaret, il est situé à l'angle de la mosquée sur le même axe que le mihrab. Il repose sur une base carrée et

atteint une hauteur d'environ 21 mètres. Il constitue un remarquable chef-d'œuvre d'ingénierie et l'un des plus anciens minarets du sud-ouest du pays, son âge dépassant huit siècles, selon le même chercheur. Cet édifice religieux et architectural unique, qui comprend également une école coranique, a fait l'objet de quelques restaurations partielles au cours du siècle dernier, notamment la rénovation de son toit et l'agrandissement de la salle de prière du côté nord, ainsi que d'autres travaux qui n'ont toutefois pas modifié ses caractéristiques d'origine. Il a ainsi conservé son aspect architectural initial. Cette mosquée historique a joué un rôle central dans la vie des habitants du ksar. Des cercles de savoir y étaient organisés, les affaires de la communauté y étaient gérées par un conseil consultatif (choura), les litiges y étaient

examinés et tranchés, et les étudiants y recevaient un enseignement des principes du fiqh et de la charia. Elle remplissait également une importante fonction sociale, servant notamment d'instance de solidarité chargée de gérer les fonds de la zakat et d'autres missions communautaires. Aujourd'hui encore, les habitants de Boussemghoun et les visiteurs se rendent dans cette vieille mosquée pour accomplir les cinq prières quotidiennes et la prière des tarawih durant le mois sacré de Ramadhan. La mosquée, la retraite spirituelle de Ahmed El-Tidjani et le ksar dans son ensemble, demeurent un lieu spirituel et un témoin du passé glorieux de ce joyau civilisationnel, historique et patrimonial profondément ancré dans la mémoire collective.

MASCARA

Lancement du concours "Le Petit Mouchid"

La première édition du concours "Le Petit Mouchid", destiné aux enfants membres des groupes scouts, a été lancée samedi à la Maison de jeunes Laga-Ibrahim à Mascara. Organisée à l'initiative de la direction de wilaya des Scouts musulmans algériens, cette compétition regroupe plus de 300 enfants âgés de 8 à 14 ans, issus de 30 troupes scout de la wilaya. Les prestations des participants seront évaluées par un jury composé de spécialistes relevant de la même organisation. L'annonce des trois premiers lauréats est prévue dans la nuit du 27e jour du mois de Ramadhan, à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr (la Nuit du Destin). Selon la même source, les lauréats intégreront la troupe scout de chant religieux, qui participera au cours de l'année à plusieurs manifestations nationales. L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme culturel, artistique, solidaire et religieux spécial Ramadhan, élaboré par la direction de wilaya des Scouts musulmans algériens, et qui se poursuivra jusqu'aux jours de l'Aïd El-Fitr.

CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE

Exposition sur l'histoire de l'impression du Mus'haf en Algérie

Une exposition sur l'histoire de l'impression du Mus'haf en Algérie s'est ouverte, samedi, au Centre culturel islamique (CCI) à Alger, pour mettre en avant l'attention portée au Saint Coran et l'intérêt accordé à son impression, à sa diffusion et à sa distribution. Organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs sur une durée de cinq jours, cette exposition a pour objectif de faire connaître le parcours de l'impression du Mus'haf en Algérie et de mettre en exergue les efforts déployés, à travers les différentes étapes historiques, au service du Saint Coran. L'exposition comprend plusieurs exemplaires d'éditions du Mus'haf dont l'impression est supervisée par le ministère depuis l'indépendance, ainsi que nombre d'exemplaires remontant à des périodes antérieures, y compris d'anciens manuscrits coraniques qui témoignent de l'attention portée au Saint Coran à travers les siècles. L'exposition vise aussi à mettre en lumière les étapes historiques du parcours de l'impression du Mus'haf en Algérie, particulièrement les différentes éditions du Mus'haf Rou-doussi depuis 1931, que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a réimprimé en 2022, sous haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance. Les visiteurs pourront également découvrir le Coran en braille édité par l'Algérie, lequel reflète l'engagement du ministère en faveur des personnes aux besoins spécifiques. Des exemplaires du Saint Coran ont été distribués gratuitement aux visiteurs, venus en grand nombre au premier jour de l'exposition. Un engouement qui témoigne de l'attachement profond des Algériens au Saint Coran.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL DE SÉTIF

Signature d'une convention de partenariat avec l'université Constantine 2

Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2) et le musée public national de Sétif dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique et académique, a-t-on appris samedi auprès du rectorat. L'initiative s'inscrit dans une démarche visant à consolider les liens entre l'université et les institutions culturelles et scientifiques, a souligné le vice-recteur chargé des relations extérieures, Salah Ouili. La convention vient concrétiser une nouvelle étape vers un travail commun et structuré entre les deux institutions à travers la création d'un pont de coopération sur le terrain au profit des étudiants, notamment ceux des filières des sciences humaines et sociales, a précisé le même responsable. A travers ce partenariat, le musée offrira aux étudiants un espace de travail et de formation pratique leur permettant de compléter leur parcours académique par une expérience de terrain, a-t-il ajouté. Cette coopération vise également à encourager le développement de la recherche scientifique appliquée dans plusieurs domaines, notamment l'archéologie, l'histoire et l'anthropologie, selon le même responsable. Par ailleurs, la convention prévoit l'accompagnement des étudiants dans la réalisation de leurs travaux de recherche, stages et projets scientifiques, a ajouté la même source.

LUNDI
25 RAMADHAN 1447**IFTAR :** Alger : 18:56
IMSAK : Alger : 05:42**Constantine :** 18h39
Constantine : 05h23**Oran :** 19h07
Oran : 05h49**Recette
du jour****Tajine El-Kefta****Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):**

- Un blanc de poulet, sinon 2 cuisses (vous pouvez utiliser la viande d'agneau)
- 1 oignon
- 1 c s de Smen (sinon d'huile de tournesol)
- 100 gr d'olives vertes dénoyautées dessalées (facultatif)
- Sel, poivre

Ingrédients pour les boulettes de viande hachée :

- 350 à 400 gr de viande hachée
- 1 petit oignon (sinon ½ gros oignon)
- 1 gousse d'ail râpée
- 1 c s de chapelure, ou de poudre de riz, sinon la poudre très fine de Frik

- 2 c s de persil finement haché
- 1 œuf
- Une petite noix de beurre
- Sel, poivre.

Ingrédients pour les boulettes de poulet

- 1 blanc de poulet haché au mixer
- 1 petite pomme de terre
- 1 petit oignon
- 2 c s de persil haché
- 1 jaune d'œuf
- Sel, poivre

Préparation de la sauce :

- Dans une marmite, faire revenir l'oignon haché avec Smen (ou huile de tournesol), ajouter les morceaux de poulet ou de viande, les olives dénoyautées et dessalées, couvrir d'eau chaude (200 a

250 ml), saler et poivrer, et laisser cuire sur feu doux.

Préparation des boulettes de viande hachée :

- Dans un saladier mélanger la viande hachée avec l'oignon et l'ail hachés, ajouter le persil, la chapelure, l'œuf, le sel et poivre, bien mélanger le tout et former des boulettes (ou petits boudins comme j'aime faire), et laisser de côté.

Préparation des boulettes de poulet :

- Faire cuire la pomme de terre dans de l'eau salée, une fois cuite, enlever la peau et l'écraser.

- Dans un saladier mélanger le poulet haché et la purée de pomme de terre, ajouter l'oignon haché, le persil haché, le jaune d'œuf, la chapelure, seler et poivrer, former des petits boudins, les passer dans

un peu de farine avant de les faire dorer de chaque côté dans une poêle qui contient un peu d'huile puis les mettre sur du papier absorbant.

Tajine Kefta :

- Une fois les morceaux de poulet (ou viande rouge) sont cuits, ajouter les boulettes de viande hachée, et les boulettes de poulet, et laisser cuire, et si la sauce est trop réduite ajouter un peu d'eau chaude si nécessaire, et laisser cuire, et il faut que la sauce soit réduite.

- Servir dans une assiette creuse, mettre des morceaux de viande avec les boulettes, ajouter un peu de sauce, et parsemer de persil hacher, ajouter un petit filet de citron si vous aimez

صح فطوركم

Gâteau du Jour**GHRIBIA****INGRÉDIENTS**

- 200 g de beurre clarifié et figé sans babeurre
- 100 g de sucre glace tamisé
- 100 g de poudre d'amandes
- environ 500 g de farine tamisée, plus ou moins, les farines diffèrent !!
- 5 g de levure chimique (ajout personnel

Préparation :

Allumer le four à 170°.

Battre le beurre et le sucre jusqu'à ce que ça devienne crémeux, au fouet électrique.

Ajouter les amandes, les incorporer.

Puis verser l'appareil sur le plan



de travail et ajouter la farine en trois fois et la levure, la pâte doit être souple et se détache des mains, ajouter de la farine si besoin !

Former deux à trois boules de pâte puis les enfourner pour 15 mn pour tester la tenue à la cuisson.

Si ça se tient bien, former les ghraibas, sinon, ajouter de la farine et travailler pour bien l'incorporer.

Former des boudins de 2,5 cm de diamètre tout en appuyant dessus en les "allongeant", servez vous de moules c'est tout aussi bien !!

Faire des stries avec une fourchette sur la surface. Couper des tronçons de 6 à 7 cm de long plus ou moins pour la façon traditionnelle la plus connue ou des boules de la grosseur d'une noix aussi !!!

Poser sur plaque à sec, espacés. Enfourner à 170° pour 10 à 15 mn, sortir du four dès que la base du gâteau est rosée !

**Conseil du jour****Prier la nuit - Qiyam Al Layl:**

Au cours du troisième tiers de la nuit, Allah se rapproche pour écouter les questions et les demandes de ceux qui le sollicitent. C'est une opportunité pour le croyant de s'adresser directement à Allah et de trouver réponse à ses interrogations et solutions à ses préoccupations.

Le saviez-vous ?

En pratique, une activité physique journalière d'intensité modérée, durant 30 minutes, ou d'intensité élevée durant 15 minutes, est préconisée. Marche, randonnée, aquagym, ou encore danse de salon, par exemple.

**Bon à savoir!**

Au cours des premières semaines, votre bébé tête au moins entre 8 et 12 fois par jour (24 heures).

Astuce du jour:**COMMENT NETTOYER ET DÉSINFECTER VOTRE MICRO-ONDES EN 3 MINUTES ?**

Préparez un bol d'eau et ajoutez-y du jus de citron. Faites chauffer 2 minutes au micro-ondes : la vapeur d'eau créée par ce mélange

va ramollir les résidus et faciliter leur élimination. Pour terminer, passez une éponge humide à l'intérieur du four.

**Le Courrier** d'AlgérieQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
LUNDI 16 MARS 2026 - PRIX : LAZER - PS. AR. NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
QUARTÉ -QUINTÉ

Des chevaux de la même valeur

Ce jour à l'hippodrome Ghellab Attia de M'sila et dans le prix Lazer support aux deux paris mutuel urbain "quarté et quinté", une course ouverte aux chevaux de 4 ans et plus, de la pure race arabe n'ayant pas gagné une course depuis le premier octobre 2025, surcharge de 1 kg par tranche de 60.000 DA cumulés en gains et places durant la même période, où douze concurrents seront présents au départ pour en découdre sur une distance qui nous a surpris par des arrivées explosives, 1300m ni longue ni courte. En parcourant la composante de cette épreuve, presque la majorité des engagés se sont déjà illustrés sur des parcours comme celui du jour, donc, ça va nous donner du fil à retordre pour trouver la combinaison gagnante de cette compétition qui s'annonce vive et très disputée car c'est des chevaux qui se connaissent très bien et presque tous sont stationnés à l'hippodrome organisateur. À cet effet, nous vous conseillons comme toujours de prendre en considération l'aptitude et la forme de chaque concurrent et plus particulièrement leurs palmarès durant ce meeting d'hiver et de se pencher vers les jockeys présents et de choisir les meilleurs actuellement comme par exemple T. Lazreg, S. Benyettou, D. Boubakri et surtout le petit Youcef Chellal.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **BORDJ EL ARAB.** Ce magnifique coursier à la crinière noire reste sur d'excellents résultats, reconduit toujours par un jockey classique et classe, AH. Chaabi.
2. **CHAHD.** Ses deux derniers essais sur

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURSB
AD. KHALFALLAH	1	BORDJ EL ARAB	AH. CHAABI	58	3	W. CHAABI
AD KHALFALLAH	2	CHAHD	O. CHEBBAH	56	1	W. CHAABI
A. LEHAS	3	ZAMANE CHARK	S. BENYETTOU	56	10	MR. DJEBBAR
D. HAMANI	4	HODNA DHEM	T. LAZREG	55	5	T. LAZREG
M. BOUKHALAT	5	HADIL DE CHOC	D. BOUBAKRI	54	7	PROPRIÉTAIRE
I. CHENIHI	6	GHAZIYA	F. CHAABI	54	2	F. CHAABI
A. BENKOBBI	7	TAREK IBN ZIYAD	EH. CHAABI	54	8	M. ZERGUINE
S. HADJI	8	AMIRSA HODNA	AZ. ATHMANA	54	6	PROPRIÉTAIRE
S. DAHDOUH	9	HECTOR	JJ.AK. BRAHIMI	54	12	PROPRIÉTAIRE
H. KHALDI	10	IBN CHAOUCHAOUA (0)	B. CHAABI	54	9	H. CHEBLI
M. BOUKHALAT	11	NADJM ESSAHRA	M. CHEBILI	54	11	PROPRIÉTAIRE
KH. RAS GHORAB	12	CALOUÉ	AP:Y. CHELLAL	53,5	4	A. CHELLAL

les mêmes pistes de M'sila ont démontré une belle forme, il s'élancera avec de sérieuses ambitions pour continuer sur sa lancée.

3. **ZAMANE CHARK.** L'excellent jockey S. Benyettou a jeté son dévolu sur lui, ce n'est certainement pas pour le plaisir.

4. **HODNA DHEM.** Restant sur de bons essais et bien placée de par la condition de la course du jour, elle conserve des chances certaines pour figurer en bon rang à l'arrivée.

5. **HADIL DE CHOC.** Cette coursière de 5 ans reste sur deux bons résultats, reconduite toujours par le doyen des jockeys, elle aura une belle carte à jouer à l'arrivée.

6. **GHAZIYA.** Cette protégée jument de 7 ans par son jockey entraîneur F. Chaabi, vient de reprendre les courses avec une belle 2e place sur le même parcours du jour, mérite qu'elle soit retenue pour un éventuel accessit.

7. **TAREK IBN ZIYAD.** Malgré ses deux belles performances, ce vieux routier mérite un repos car il a trop couru durant ce meeting.

8. **AMIRSA HODHNA.** Rien de probant à son actif durant ce meeting d'hiver.

9. **HECTOR.** A revoir dans d'autres circonstances.

10. **IBN CHAOUCHAOUA.** Barré en théorie.

11. **NEDJM ESSAHRA.** Aléatoire

12. **CALOUÉ.** Il faudra s'en méfier particulièrement car cette femelle appartient à une écurie qui n'engage jamais à la légère, confié au petit Youcef Chellal actuellement l'un est l'un des meilleurs sur pistes d'Algérie.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

1. BORDJ EL ARAB - 3. ZAMANE CHARK - 4. HODNA DHEM - 2. CHAHD- 5. HADILE DE CHOC

LES CHANCES

12. CALOUÉ - 6. GHAZIYA

LE PROJET DE LOI SUR LES PARTIS DEVANT LA COMMISSION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL DE LA NATION

Sayoud déroule les 16 fondamentaux

La dissolution, la limitation des pratiques de boycott, l'interdiction de la transhumance, le bannissement du financement étranger, l'urne comme seul dispositif d'exercice de responsabilité... sont les dispositions phares du texte de loi sur les partis qui promet de mettre l'activité partisane en accord avec la Constitution de 2020.



Ph: DR

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, hier, devant la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, le texte de la loi relatif aux partis politiques. Sayoud a, d'emblée, défendu un texte qui revêt une « importance capitale » dans le système législatif relatif aux droits et libertés, comme « l'un des principaux piliers » qui encadrent la vie politique et organisent le travail

partisan dans notre pays. Il faut souligner que ce projet de loi a été adopté par l'Assemblée populaire nationale lundi dernier. Avant son approbation, le texte a été trituré au niveau de la Commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'homme avec les experts et les spécialistes, après avoir été débattu, trois

semaines consécutives, avec 23 formations politiques. Hier, Sayoud a fait part d'un texte qui a bénéficié de « l'attention particulière de M. le président de la République, dans le cadre de son effort visant à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, légales et institutionnelles plus efficaces ». Ce qui fait des partis politiques, a-t-il

souligné, « des forces actives et influentes, et un pilier essentiel pour construire des institutions solides et crédibles, contribuant à l'ancrage de l'État de droit et au renforcement de la stabilité politique et institutionnelle dans le pays. » C'est le cas de le dire, puisque le chef de l'État a, en effet, insisté sur l'implication des partis politiques dans le débat et l'enrichissement de ce projet. D'ailleurs, les services de la Présidence ont ouvert le bal de larges consultations incluant les formations politiques agréées et représentées dans les assemblées élues. Un passage durant lequel le texte a fait l'objet d'un brassage et où les partis ont apporté leur pierre à l'édifice.

UNE EXIGENCE CONSTITUTIONNELLE

Tiré des tréfonds de la Loi fondamentale amendée en 2020, le texte constitue une étape cruciale dans le chemin des réformes politiques. Il définit le système des droits et libertés et élargit le champ des garanties constitutionnelles

pour l'exercice politique. Pour ce faire, les législateurs ont travaillé sur la loi organique n° 12-04 du 12 janvier 2012 relative aux partis politiques comme document de référence pour se mettre en phase avec les dispositions de la Constitution dans ses articles 57 et 58.

Ainsi présenté par Sayoud devant la commission spécialisée du Conseil de la nation, le texte de la loi comprend 97 articles répartis sur 7 chapitres.

Le corpus, qui contient de nouvelles dispositions alors que d'autres ont été révisées, s'articule autour de 16 principes fondamentaux qui répondent aux problématiques importantes telles que la dissolution et dans quels cas celle-ci est prononcée, la limitation des pratiques de boycott, l'interdiction de la transhumance politique, le bannissement du financement étranger, les élections comme seul dispositif d'exercice et d'accès aux responsabilités, la consécration des pratiques démocratiques ainsi que les alliances politiques et les fusions des partis.

Farid Guellil

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU TEXTE

1-Droits et obligations des partis politiques. L'activité politique est soumise à des règles et des normes spécifiques afin de créer un cadre dans lequel les partis politiques peuvent opérer tout en respectant les droits et libertés consacrés par la constitution. À cet égard, ce texte vise à consacrer la liberté des partis politiques à exercer leurs activités sur le terrain et dans les médias, et à leur garantir les moyens de travail, d'organisation et d'expression conformément à la constitution et à la législation en vigueur. Il a également été confirmé que les partis politiques peuvent contester les décisions de l'administration devant les instances judiciaires, depuis leur création jusqu'à l'exercice de leurs activités.

Ce texte impose également certaines obligations aux partis politiques qu'ils doivent respecter et se conformer.

2- Renforcement du rôle du parti politique. Ce texte contient des dispositions visant à élever le statut du parti politique et à renforcer son rôle central au sein du système politique en élargissant les domaines de sa contribution aux affaires publiques.

3-Numérisation de la gestion des partis politiques. Ce texte consacre l'option de la transformation numérique dans la gestion de la vie partisane en créant une plateforme numérique au niveau du ministère de l'Intérieur pour recevoir et traiter les dossiers relatifs à la création des partis politiques et aux changements organisationnels. Cette mesure vise à simplifier les procédures administratives, à réduire les délais de traitement des dossiers, à renforcer la transparence et à garantir la traçabilité.

4-Lutte contre transhumance politique des élus. Le texte interdit aux membres des assemblées élues de changer d'affiliation partisane sur la base de laquelle ils ont été élus pendant le mandat électoral.

Cela entraîne la destitution de l'élection de plein droit.

5- Élargir la participation des jeunes et des femmes. Le texte oblige les partis politiques à fixer des quotas minimaux pour la représentation des femmes et des jeunes parmi les membres fondateurs du parti politique, d'au moins 10 % pour chaque catégorie. Il encourage également leur participation aux responsabilités au sein des instances dirigeantes et des structures locales.

6-Révision des conditions de création des partis. Le texte a introduit des modifications au processus d'examen des dossiers de création et d'approbation des partis afin de combler les lacunes juridiques et de renforcer le caractère national des partis.

7-Ancrer la démocratie au sein des partis. Le texte oblige les partis politiques à gérer leurs affaires selon les principes de la démocratie et à adopter l'élection comme mécanisme principal pour assumer les responsabilités.

Il a également fixé le mandat du responsable du parti politique à cinq ans, renouvelable une seule fois. Et a obligé les partis à créer des structures locales permanentes couvrant toutes les wilayas du pays.

8-Éthique du travail politique. Le texte ancre les principes de transparence, de responsabilité et de lutte contre la corruption dans l'activité partisane.

Il interdit également le financement étranger et renforce le contrôle sur les sources de financement des partis.

9- Encadrement des changements organisationnels. Le texte a organisé les procédures de notification des changements organisationnels au sein des partis et a fixé les délais pour leur étude. Il a également accordé aux partis le droit de contester judiciairement les décisions de rejet de ces changements.

10-Alliances politiques et fusions. Le texte permet aux partis politiques de former des alliances politiques ou de fusionner dans un cadre légal clair. Cela se fait selon des procédures basées sur le choix libre des militants des partis concernés.

11-Financement des partis politiques. Le texte établit des règles claires pour garantir la transparence dans la gestion financière des partis politiques. Il impose également la déclaration des dons et des contributions et le dépôt d'un rapport financier annuel auprès des autorités compétentes.

12-Suspension de l'activité du parti. Le texte permet la suspension temporaire de l'activité d'un parti politique par décision du ministre chargé de l'Intérieur après un avertissement préalable.

Cela vise à permettre au parti de régulariser sa situation légale et organisationnelle.

13-Dissolution du parti politique. La condition de dissolution du parti politique en cas de non-participation aux élections a été révisée. Où la période a été réduite de quatre élections consécutives à deux élections consécutives.

14-Les dispositions pénales. Les dispositions pénales ont été révisées pour les adapter à la législation pénale et renforcer l'intégrité dans la pratique partisane.

Le texte a inclus des dispositions transitoires permettant aux partis politiques d'adapter leurs statuts aux dispositions de cette loi.

16-Les textes d'application. Le projet renvoie à deux textes d'application relatifs à la détermination des conditions de financement public des partis et aux modalités d'utilisation de la plateforme numérique dédiée au suivi de leurs activités. Ces deux textes seront préparés dès la promulgation de cette loi organique.

ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE ENTRE LES PRÉSIDENTS TEBBOUNE ET AOUN L'Algérie réaffirme sa solidarité avec le Liban

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un appel téléphonique de son frère, le président de la République libanaise sœur, Joseph Aoun, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Les deux Présidents ont évoqué les relations fraternelles entre les deux pays et les attaques récurrentes contre le Liban, précise la même source, soulignant que le président Tebboune a réaffirmé la solidarité de l'Algérie et sa volonté d'accompagner le peuple libanais face à cette crise.

R. N.

INTÉGRATION DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Le PT plaide pour une société inclusive

À l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, le Parti des travailleurs a réaffirmé son attachement aux valeurs de justice sociale, de solidarité nationale et d'égalité entre tous les citoyens.

Selon le parti, « le handicap n'est pas une fatalité biologique, mais un projet de vie qui repose sur la conjugaison des efforts sociaux et institutionnels ». En Algérie, le nombre de personnes en situation de handicap permanent est estimé à 7,5 millions d'habitants, soit environ 18% de la population, selon les chiffres publiés par les organisations de défense des droits. Cela inclut les handicaps héréditaires (moteurs, mentaux et sensoriels), les handicaps acquis (accidents professionnels/accidents de la route/diverses mala-

dies invalidantes) et le vieillissement. Il est à noter que 50% de la société est exposée à un handicap temporaire. Cependant, les chiffres officiels indiquent plus de 2 millions d'habitants, basés sur les données administratives des personnes bénéficiant de cartes ou de pensions de retraite. 56% des handicaps sont des cas invisibles, répartis comme suit : handicap moteur (44%), handicap de communication/compréhension (autisme/syndrome de Down) (32%), et handicap sensoriel (visuel/auditif) (24%).

« INTÉGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS HANDICAPÉS ; UN DÉFI MAJEUR »

Par ailleurs, le Parti des travailleurs souligne que l'intégration scolaire des enfants

handicapés est un défi majeur.

Le nombre d'élèves en situation de handicap inscrits dans les écoles ordinaires et spécialisées est d'environ 33 000 élèves. Cependant, des milliers de familles continuent de faire face à des défis quotidiens en raison du manque de structures adaptées et de la difficulté d'accès aux services de base.

UNE REPRÉSENTATION SYNDICALE

Pour ce qui est du monde du travail, le taux d'emploi des personnes handicapées a atteint 11,7% dans certains secteurs contrôlés en 2025. La loi algérienne stipule qu'un pourcentage de 1% des emplois doit être réservé aux personnes handicapées dans les institutions et les entreprises. Cependant, jusqu'à présent, il n'y a pas de représentation

syndicale pour les employés et les travailleurs handicapés.

À cet effet, le Parti des travailleurs a plaidé pour une approche globale et multisectorielle du handicap, qui garantit un accès effectif aux droits fondamentaux dans les institutions publiques, notamment l'éducation, la santé, le travail, la mobilité et la pleine participation à la vie sociale. Le parti a estimé qu'il est temps de passer d'une vision purement solidaire qui maintient les citoyens dans un état de dépendance à un modèle plus équitable et inclusif, ajoutant que la reconnaissance de la capacité des citoyens handicapés à participer aux efforts de développement national est au cœur du projet collectif du parti.

Ania N.

Saisie de plus de 10 tonnes de bananes destinées à la spéculation à Souk Ahras



Les services de la Sûreté de wilaya de Souk Ahras ont procédé à la saisie de plus de 10 tonnes de bananes destinées à la spéculation et à l'arrestation de deux (2) individus impliqués dans leur stockage sans justificatif légal, indique samedi un communiqué des services de la Sûreté nationale. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes de spéculation sur les produits de consommation, les éléments de la Brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la Sûreté de wilaya de Souk Ahras ont procédé, cette semaine, à la saisie de plus de 10 tonnes de bananes destinées à la spéculation et à l'arrestation de deux (2) individus impliqués dans leur stockage sans justificatif légal", précise la même source. "La saisie de cette quantité, estimée à 102 quintaux et 60 kilogrammes, fait suite à une perquisition inopinée menée dans un entrepôt dont le propriétaire procédait à l'acquisition d'importantes quantités de bananes tout en s'abstenant volontairement de les mettre sur le marché, dans le but de créer une pénurie et de perturber l'approvisionnement, pour ensuite les revendre à des prix supérieurs à leur valeur réelle", ajoute le communiqué. "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras", conclut la même source.

L'ambassade d'Algérie en Italie apprend l'arabe aux enfants de la diaspora

Une section d'enseignement de la langue arabe pour les enfants de la communauté algérienne en Italie a été inaugurée au sein de la section consulaire de l'ambassade d'Algérie à Rome. Dans une allocution prononcée à l'occasion, l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khelifi, qui a supervisé la cérémonie d'inauguration, a souligné que cette initiative reflète « l'engagement des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à servir la communauté, à préserver son identité nationale, à promouvoir et diffuser la langue arabe et la culture algérienne au sein de la communauté nationale à l'étranger, et à renforcer les



valeurs d'identité et d'appartenance, ainsi qu'à consolider les ponts de communication culturelle et civilisationnelle entre l'Algérie et l'Italie », a indiqué un communiqué de l'ambassade. Khelifi a également rappelé que l'enseignement de la langue arabe aux enfants de la communauté à l'étranger est un pilier essentiel pour la préservation de l'identité nationale et le

renforcement du lien des jeunes générations avec leur patrie, l'Algérie, saluant par la même occasion le rôle important joué par les associations culturelles et les membres de la communauté dans le soutien des initiatives visant à servir les enfants de la communauté et à renforcer leur présence et leur rôle positif au sein de la société italienne. L'Ambassadeur a également remercié et exprimé sa gratitude à Souhila Taibi, enseignante bénévole issue de la communauté algérienne, qui supervise cette section, saluant l'esprit d'initiative et de bénévolat qui reflète le sens des responsabilités et d'appartenance des membres de la communauté algérienne en Italie.

Cinq morts et 38 blessés dans un accident de la route à M'sila



Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 38 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi soir dans la commune de Ben Srour (wilaya de M'sila), a indiqué dimanche la Protection civile. L'accident s'est produit à la suite d'une collision entre un bus desservant la ligne El Oued-Tlemcen et un camion, sur la route nationale RN 46 dans la commune de Ben Srour, a-t-on précisé. Le bilan fait état de 5 personnes décédées (2 hommes, 2 enfants et une femme), et de 38 autres blessés qui ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital, a détaillé la même source. Les services de la Protection civile ont mobilisé, à la suite de cet accident, tous les moyens nécessaires, dont 7 ambulances, ainsi que de nombreux éléments, selon la même source.

L'agresseur de Gué de Constantine arrêté

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont arrêté un individu apparaissant dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, en train d'agresser des citoyens à l'arme blanche sur la voie publique dans la commune de Gué de Constantine, a indiqué un communiqué de ces services. Agissant suite à la diffusion d'une séquence vidéo sur les réseaux sociaux, un individu dangereux a été arrêté pour avoir agressé des



citoyens au couteau à Gué de Constantine, précise la même source. La vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrait "un homme en état d'agitation, sur la voie publique, armé

d'un couteau de catégorie 6, en train d'agresser des citoyens dans la cité des 440 logements dans la commune de Gué de Constantine, (wilaya d'Alger), semant la peur et la terreur parmi les usagers de la voie", précise le communiqué, soulignant que "la séquence vidéo a été documentée par un citoyen". Après exploitation de la séquence vidéo diffusée sur les

réseaux sociaux, "les éléments de la Brigade territoriale de la GN de Gué de Constantine, appuyés par des éléments de la Brigade de Sécurité et d'Investigation de Birkhadem, ont pu appréhender le mis en cause en un temps record et procédé à la saisie d'une arme blanche prohibée". Selon la même source, l'individu en question est un repris de justice et fait l'objet de plusieurs plaintes de citoyens pour des affaires de "coups et blessures volontaires avec arme blanche". Après parachèvement de toutes les procédures légales, le mis en cause sera déféré devant les juridictions compétentes, conclut la même source.

Saisie de 2,5 kg de mercure blanc argenté à El-Tarf

La brigade mobile de police judiciaire d'Echatt, de la sûreté de wilaya d'El-Tarf, a saisi 2,5 kg de mercure blanc argenté dans la commune de Ben M'hidi, a-t-on appris samedi auprès de cette sûreté. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab, a précisé que cette saisie de mercure blanc argenté a été opérée après l'arrestation de deux personnes s'adonnant au commerce illicite de produits dangereux et toxiques. L'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services opérationnels de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes a été menée après l'exploitation d'informations relatives à la présence de deux personnes non-originaires de la wilaya qui possédaient une quantité de mercure blanc argenté en vue de la vendre dans l'une des communes de la wilaya, a précisé la même source. Les investigations lancées ont conduit à l'identification et l'arrestation des mis en cause dans la commune de Ben M'hidi en possession de la quantité de mercure, selon la même source qui a ajouté que les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan pour "possession d'une substance prohibée sensible (mercure blanc argenté) sans documents justificatifs dans le but de la vente de produits dangereux toxiques".

EXPRESS- HISTORIQUE

Un poisson qui parle (5)

Mais une fois le filet remonté, il n'y trouva qu'un seul grand poisson aux couleurs magnifiques...



Le pêcheur saisit le poisson pour le sortir du filet, quand soudain, celui-ci se mit à parler d'une voix claire et avec une grande éloquence.

Remets-moi à l'eau s'il te plaît ...



à suivre

AUX POINGS

« Les rapports onusiens et internationaux placent le Maroc en tête des pays producteurs et exportateurs de kif traité, ce qui alimente les craintes quant aux liens entre ce trafic, le financement des groupes terroristes et les réseaux de criminalité organisée. L'économie clandestine fondée sur le trafic du haschich s'est transformée en une économie de drogue, qui finance les réseaux criminels organisés et influe directement sur les économies nationales ».

Ahmed Mizab, expert en questions sécuritaires et stratégiques





Dans la journée : Nuageux
Vent : 27 km/h
Humidité : 61 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 13 km/h
Humidité : 77 %

Dohr : 12h57
Assar : 16h21
Maghreb : 18h59
Îcha : 20h18

Mardi 27
Ramadhan 1447
Sobh : 05h30
Chourouk : 06h56

PILIER DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE ET COMPAGNON DE MANDELA

Noureddine Djoudi n'est plus

Le monde diplomatique algérien et panafricain est en deuil. Noureddine Djoudi, doyen des diplomates algériens et figure emblématique de la lutte pour l'indépendance et la solidarité africaine, est décédé samedi à l'âge de 92 ans, à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja à Alger, a annoncé l'Association internationale des Amis de la Révolution algérienne (AIARA).

Né en 1934, Noureddine Djoudi a consacré sa vie au service de l'Algérie et des causes de libération à travers le continent africain. Après des études brillantes, il obtient une licence de littérature anglaise à l'Université de Montpellier en 1955, avant de poursuivre ses études à Londres, où il représente le Front de Libération National (FLN), avant un court séjour aux États-Unis. Engagé dans le combat pour l'indépendance nationale, il rejoint les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN) dans les bases de l'Ouest du pays. Affecté aux services du commissariat politique, il joue un rôle clé comme interprète et formateur en maniement des armes, notamment auprès de Nelson Mandela, lors du



séjour de ce dernier dans les camps de l'ALN. Il est ainsi témoin privilégié de la rencontre historique entre le FLN et l'African National Congress (ANC), qui scelle une amitié politique entre les peuples algérien et sud-africain. Après l'indépendance de l'Algérie, Noureddine Djoudi poursuit une carrière diplomatique exceptionnelle, représentant l'Algérie dans de nombreuses capitales africaines, dont Nairobi, Lagos, Dar es-Salam, Luan-da et Pretoria. Il contribue activement à la stratégie algérienne de soutien aux mouvements de libération en Angola,

Mozambique et Congo, et côtoie de grands leaders africains tels que Julius Nyerere, Amilcar Cabral, Dos Santos, Modibo Keita ou Kwamé Nkrumah. Au cours de sa carrière, il occupe également le poste de secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), rôle qu'il consacre à la défense des idéaux panafricains et au soutien aux mouvements indépendantistes du continent. En 2024, il est élu président de l'Association internationale des Amis de la Révolution algérienne, poursuivant ainsi son engagement pour les principes fondateurs de la révolution algérienne. Ancien officier de l'ALN, compagnon de lutte et témoin de l'histoire africaine contemporaine, Noureddine Djoudi laisse derrière lui un héritage diplomatique et humaniste exceptionnel.

Sa vie est un témoignage de courage, de fidélité à ses idéaux et d'engagement au service de la justice et de la liberté à travers l'Afrique. L'Algérie perd aujourd'hui non seulement un diplomate de premier plan, mais un bâtisseur de ponts entre les nations et un symbole de solidarité panafricaine. Ses contributions continueront d'inspirer les générations futures. La dépouille du défunt devait être inhumée, hier après-midi, au cimetière d'El Alia à Alger, selon le ministère des Moudjahidine et des Ayant-droit.

M. Seghilani

LE PRÉSIDENT DANS UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES

À LA FAMILLE DE NOUREDDINE DJOUDI :

« Nous perdons un moudjahid et un diplomate patriote »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances et fait part de ses sentiments de compassion à la famille du moudjahid Noureddine Djoudi, décédé samedi à l'âge de 92 ans. "Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, +Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore et ils n'ont varié aucunement dans leur engagement+ A la famille du défunt moudjahid Noureddine Djoudi, C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès du moudjahid Noureddine Djoudi, ce diplomate pionnier qui a marqué de son empreinte singulière tous les postes qu'il a brillamment occupés au ministère des Affaires étrangères, ainsi que ses passages notables dans divers fora et organisations extérieurs", lit-on dans le message de condoléances. "Le défunt moudjahid a rejoint les rangs de la Révolution au sein des unités stationnées aux frontières, où il a eu l'honneur de former le leader sud-africain Nelson Mandela au maniement des armes lors de son séjour dans les camps d'entraînement de l'Armée de libération nationale (ALN)", a rappelé le président de la République dans son message. "Alors que nous faisons nos adieux à un moudjahid et à un diplomate patriote, je vous adresse, ainsi qu'à l'ensemble des proches du défunt, mes sincères condoléances et mes sentiments les plus profonds de compassion, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter aux siens patience et réconfort. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut le président de la République.

M. S.

AÏD EL- FITR

Le CRA apporte la joie à 50 enfants malades à Beni Messous

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a distribué des vêtements de l'Aïd au profit d'un groupe d'enfants malades hospitalisés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Issad-Hassani de Beni Messous (Alger). Cette initiative humanitaire a concerné 50 enfants malades dont l'état de santé ne leur permet pas de passer l'Aïd El-Fitr auprès de leurs familles, a indiqué le directeur de la santé au CRA, Mohamed El Mehdi Bellaouar. Selon le responsable, « le Croissant-Rouge algérien procédera également à la distribution de plus de 400 vêtements de l'Aïd aux enfants malades hospitalisés dans d'autres établissements de la capitale, dans le cadre de son programme de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan ».

L.Zeggane

ÉDUCATION NATIONALE

La remise des bulletins jeudi prochain

Le ministère de l'Éducation nationale organisera, jeudi prochain, une journée portes ouvertes dans les établissements scolaires des trois paliers, afin de permettre aux parents de récupérer les bulletins de notes de leurs enfants et de s'enquérir de leur niveau scolaire. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministère dans un communiqué. Cette journée a été programmée dans le cadre des mesures visant à permettre aux parents de suivre les résultats de leurs enfants au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 2025-2026, a expliqué le ministère, soulignant une démarche visant à renforcer la communication entre l'établissement scolaire et les parents d'élèves. « Cette journée revêt une importance particulière, car elle permet aux parents de suivre le niveau de réussite de leurs enfants et de connaître l'avancement de leurs études », note la même source. « Elle renforce également la communication directe avec le personnel éducatif et administratif des établissements scolaires. Ce qui contribue à accompagner les élèves, les soutenir et les motiver à améliorer leurs performances et à obtenir les meilleurs résultats scolaires », conclut le communiqué.

R. N.

AIR ALGÉRIE

Les vols Constantine-Mulhouse prévus entre le 15 avril et le 20 mai déroutés vers Strasbourg

Les vols d'Air Algérie entre Constantine et Mulhouse, seront exceptionnellement déroutés vers l'aéroport de Strasbourg, durant la période allant du 15 avril au 20 mai 2026, a annoncé le groupe public dans un communiqué. La décision de dérouter ces vols, sous le numéro AH1170 /AH1171, programmés les jeudi et samedi de chaque semaine, a été prise en raison de la fermeture temporaire de la piste de l'aéroport de Mulhouse pendant cette période, précise la même source.

R. N.

SOUS-RIRE

Guerre au Moyen-Orient: les Gardiens de la Révolution iraniens jurent de "traquer et tuer" Benjamin Netanyahu

